

2,50 € - N° 596 - JUIN-JUILLET 2021

Le plus fort tirage de toute la presse combattante (OJD)
Ce numéro a été tiré à 271 000 exemplaires.

L'ANCIEN D'ALGERIE



M^{me} Darrieussecq, ministre déléguée, a inauguré jeudi 6 mai le bâtiment qui regroupe, à la caserne Beauregard de La Rochelle, les personnels répartis jusque-là sur différents sites pour gérer les pensions. (©Erwan Rabot)



1962 : les dernières opérations



■ p. 4-6

L'actualité



■ p. 7

Histoire



■ p. 8-9

Informations Juridiques



■ p. 10-11

De nos correspondants



■ p. 12-13

Vos instantanés...



■ p. 14-15

Entrevue : Jacques L'Amant



■ p. 16-18

Vacances - Loisirs



■ p. 20-21

Mieux connaître : Seine-et-Marne



■ p. 22-23

Magazine : philatélie



■ p. 24-25

Lecture - Loisirs



■ p. 26-27

Courrier des lecteurs



■ p. 28-29

Petites annonces



■ p. 30

Carnet d'adresses


**L'ANCIEN
D'ALGERIE**

 Journal édité par la
**FÉDÉRATION NATIONALE
 DES ANCIENS COMBAT-
 TANTS EN ALGÉRIE,
 MAROC ET TUNISIE**
www.fnaca.org

 Rédaction-Publicité : 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS
 Tél. 01.44.62.86.62 - E-mail : ancien.algerie@orange.fr

Administration : 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

N° inscription C.P.P.A.P. : 0425 A 06467

 Directeur de la publication : **Wladyslas MAREK (1975-2011) †**
Guy DARMANIN

 Rédacteur en chef : **Michel SABOURDY**
 Rédactrice en chef adjointe : **Muriel LEFÈVRE**

 Comité de rédaction : **Pierre MOLINARI, Michel DUPLENNE,**
Pierre MAGNIER, Serge DROUOT (Mémoire - Histoire),
Maxime DUPIN.

 Administrateurs : **Robert PELLETIER (1970-1987) †**
Louis VERJAT (1987-2008) †
Jean SIMON

 Abonnement de soutien : **22,00 €**
ÉDITIONS DÉPARTEMENTALES
Avec ce numéro, les abonnés de ces départements trouveront leur édition spéciale :

 AIN - AUDE - AVEYRON - BOUCHES-DU-RHÔNE - CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - CÔTE-D'OR - DORDOGNE - DRÔME - EURE
 EURE-ET-LOIR - FINISTÈRE - GARD - HÉRAULT - INDRE - INDRE-ET-LOIRE - ISÈRE - LANDES - LOIRE - LOIRE-ATLANTIQUE - LOT-ET-GARONNE - MAINE-ET-LOIRE - MEURTHE-ET-MOSELLE - MORBIHAN
 NIÈVRE - NORD - PAS-DE-CALAIS - PYRÉNÉES-ORIENTALES - RHÔNE
 SAÔNE-ET-LOIRE - PARIS - SEINE-MARITIME - SEINE-ET-MARNE
 YVELINES - TARN - VAR - HAUTS-DE-SEINE - VAL-DE-MARNE.

 Le présent numéro de « L'Ancien d'Algérie »
 a été remis à La Poste entre le 11 et le 18 juin 2021.

 Dépôt légal mai 2021 - n° 104
 Impression sur rotative offset : **IMPRIMERIES IPS - 27120 PACY-SUR-EURE**
 Routage : **BOURGOGNE ROUTAGE - 132, route de Lyon - 71000 MÂCON**

 10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org

 Origine du papier : Suède - Taux de fibres recyclées : 0% - Papiers
 produits à partir de fibres issues de forêts gérées durablement
 Eutrophisation : PTot = 0,009 kg/tonne de papier

 Photo de couverture : l'école des EOR de Cherchell dans un
 de ses derniers craphahuts, en début de 1962.
 (photo Claude Mayzou)

Liberté, liberté chérie...

Guy Darmanin, Président national



Depuis le 17 mars 2020, notre pays subit une pandémie qui a nécessité un confinement sans précédent pour les populations intergénérationnelles.

Les conséquences sont multiples. Sur le plan affectif, nous étions privés de la visite de nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Contraints à un isolement total, cette privation de liberté devenait au fil des jours insupportable. Des anciens combattants atteints par cet insidieux virus ont perdu la vie, nous avons une pensée pour eux.

Notre économie, dépendante de tous les acteurs du monde du travail s'est trouvée confrontée à des changements dont certains ne s'en relèveront jamais. Et pourtant, nous gardons l'espoir d'un avenir serein avec l'espoir de la disparition définitive de cette pandémie qui a frappé toute notre planète, pas un pays n'ayant été épargné.

Pour ce qui est de la vie interne et externe de notre Fédération.

La vie interne a été contrainte à une adaptation aux mesures de précaution liées à la contamination. Nous avons été dans l'obligation d'annuler notre 35^e Congrès national l'année dernière à Chambéry et il en sera de même cette année. Nous le reportons donc à l'an prochain à la même période les 14, 15 et 16 octobre 2022 à Chambéry. Ce congrès sera marqué par l'année du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Nous inviterons, comme à tous nos Congrès nationaux, la ou le ministre nommé par le chef de l'État, suite aux élections présidentielles du printemps prochain.

Plusieurs initiatives sont prévues à cet effet, telle la demande au président de la République et au ministre de l'Intérieur pour l'émission d'un timbre-poste marquant ce 60^e anniversaire.

Une médaille marquant ce 60^e anniversaire est prévue également à cet effet.

Si l'année 2022 sera l'année du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, nous ne pouvons pas oublier que, dès 1963, sans prendre de position collective sur l'issue de ce drame ou son dénouement, la FNACA a décidé de réserver la date du 19 Mars par référence au 19 Mars 1962, Cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie pour la réserver exclusivement au souvenir des 30 000 militaires Français morts pour la plupart à l'âge de 20 ans, morts pour défendre les intérêts de notre pays, pour protéger nos compatriotes nés sur le sol d'Afrique du Nord. La Loi du 6 décembre 2012 a officialisé cette date historique.

Nul doute que la cérémonie nationale devant le Mémorial du quai Branly et sous l'Arc de Triomphe le 19 mars 2022, ainsi que les cérémonies dans les départements, seront à la hauteur de l'événement.

Pour ce qui est de la vie externe de notre Fédération, nous sommes restés, malgré le confinement, en relation avec les différents services de l'ONACVG et de notre ministère.

Les réunions se sont déroulées soit en présentiel, soit par visio-conférence.

Même si les résultats de la Commission concernant la valeur du point des Pensions Militaires d'Invalidité ne nous satisfont pas, ils ont le mérite d'avoir fait avancer ce dossier qui concerne aussi bien le montant de la retraite du combattant que celui des pensions militaires d'invalidité.

Il est encore des dossiers qui n'ont pas trouvé de solution définitive et il est de notre devoir de les faire avancer.

Nous vivons toujours dans une atmosphère à risque alors,

Protégeons-nous.

70 ANS DE LA PARTICIPATION DU BATAILLON DE L'ONU À LA GUERRE DE CORÉE



Le 18 mai 2021, M^{me} Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, a présidé la cérémonie de commémoration du 70^e anniversaire de la participation du Bataillon français de l'ONU à la guerre de Corée, en présence de son Excellence l'Ambassadeur de la République de Corée en France et de vétérans du bataillon.

Créé le 25 août 1950, le Bataillon français de Corée combattit sous mandat des Nations Unies jusqu'à la cessation des combats en 1953, et notamment lors de la bataille de Putschetul le 18 mai 1951.

La ministre a inauguré le Mur des noms des 292 militaires du Bataillon, dont 24 Coréens, tués durant les combats, apposé sur le Mémorial en hommage au Bataillon.

L'ALGÉRIE DE 1955 À 1962

Le 10 août 1955, le Bataillon de Corée (Ex-Bataillon français de l'ONU) débarque à Alger en provenance d'Indochine. A son arrivée, les bérets noirs ne sont que 472 (volontaires, engagés et militaires de carrière).

L'unité reçoit rapidement des renforts d'appelés et de rappelés, pour atteindre son effectif normal.

Début 1956, transféré d'abord à Constantine puis à Oued-Zenati, il a à la fois la charge de la protection d'un secteur territorial et celle de la réserve générale

du Nord-Constantinois.

Fin décembre 1958, le Bataillon est transféré à Ain Abid.

Au 1^{er} septembre 1960, le Bataillon devient régiment sous la désignation de 156^e RI/Régiment de Corée. Début 1961 le Régiment est transféré dans le secteur de Djidjelli (Petite Kabylie).

Durant toute ces périodes, et particulièrement en tant que réserve, l'unité poursuivra ses missions aussi bien sur le barrage tunisien que dans les



Ben Saber 1962. (Photo Maurice Pascal)

Le Bataillon du 156^e Régiment d'Infanterie appelé depuis « Bataillon de Corée », a également participé à la guerre d'Algérie de 1955 à 1962.

Notre ami Maurice Pascal y était...



Maurice Pascal, aujourd'hui président du Conseil d'administration de notre journal, recevant la Valeur Militaire, au Bataillon de Corée...

grandes opérations du Plan Challe (Rubis), à travers le massif de Collo, les Aurès, etc., alternant avec des missions de maintien de l'ordre à Constantine.

Au 1^{er} mars 1962, l'unité se replie sur la base de la Barraouia au sud de Constantine.

A l'approche du Cessez-le-feu, il cessera toute activité opérationnelle.

Début novembre 1962, embarquant à Philippeville, il quittera définitivement l'Algérie

et sera dissous au camp de Sissone, le 11 novembre 1962.

Officiellement, 48 bérets noirs y ont perdu la vie...



DE TOUT UN PEU...

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Par décret du 21 mai 2021 (JO du 22 mai 2021) :

- Cerceau Jean-Louis de Montlouis-sur-Loire (37) est promu au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite au titre du ministère des Armées ;
- Charbit Gilbert de Cagnes-sur-Mer (06),
- Coiffard Maurice d'Angers (49),
- Durantet Jean de Mably (42),
- Genesty Alain d'Asnières-sur-Seine (92),
- Rouzaud Christian d'Espèzel (11),
- Vie Georges d'Escrennes (45),

sont nommés au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite au titre du ministère des Armées.

A tous ces nouveaux décorés ainsi qu'à ceux dont la distinction n'est pas mentionnée du fait qu'elle ne nous a pas été signalée, nous adressons nos chaleureuses félicitations.

CONGRÈS NATIONAL DE LA FNACA

Même si elle ralentit, la pandémie continue de faire des ravages et de désorganiser la vie associative, comme la vie familiale et professionnelle.

C'est ainsi que le 35^e Congrès national de la FNACA, qui devait avoir lieu en 2020 à Chambéry (Savoie), a été reporté au même endroit du 14 au 16 octobre 2022. Ce rassemblement marquera l'année du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, qui fera de 2022 une année riche en événements.

Nous formons le vœu que d'ici là, nous aurons retrouvé une certaine liberté de mouvements à Paris et dans toutes les localités pour des cérémonies dignes du sacrifice des 30 000 militaires tombés en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

Un impératif : la vaccination !

GLANÉ DANS LES PAGES DÉPARTEMENTALES

Si leur nombre diminue, en raison de la baisse des activités due au Covid, les éditions départementales encartées dans notre mensuel n'en gardent pas moins tout leur intérêt pour les lecteurs des départements concernés. Quelques extraits pour en juger...

SIÈGE SOCIAL
MAIRE
DU
CANNES-DES-MAIRES
83040

Rédaction - Montage
Serge KALUZA
457, chemin de la Fouasse
83980 LE LAVANDOU
Tél. 04.94.71.1776
media-slowid.kaluz@orange.fr



RÉFLEXION SUR LA NOSTALGIE DU TEMPS PASSÉ

Lorsque l'on arrive au terme de sa vie il y a un phénomène qui est commun à tous. On se rappelle d'événements ou souvenirs de 75 ans en arrière ou plus, alors que l'on oublie souvent des noms ou des obligations récentes que notre « disque dur » (pour employer un terme technologique qui fait partie de notre quotidien) a de plus en plus de mal à graver dans notre mémoire.

Ceci étant posé, force est de constater que dans la plupart des cas on idéalise une époque en regardant dans le miroir de la vie la période de notre jeunesse. Le simple rappel d'un élément du passé nous replonge dans ce sentiment ô combien humain, des retrouvailles avec les personnes que nous avons connues en sont par exemple un rappel profond.

Le temps ne change pas, mais c'est nous seulement qui changeons. Les photos restent, et nous nous sommes figés à les regarder défiler, après les avoir prises. Pourtant, qui peut prétendre que c'était vraiment mieux avant ? Disons simplement que le temps était différent. Nous essayons souvent d'être le moins nostalgique possible ou être plus fort face à elle.

Pourtant, il faut bien le dire, la nostalgie nous poursuit inexorablement. Nous cherchons vainement à la combattre, mais il faut se résigner, car en fin de compte elle nous a été

indispensable pour nous réaliser, grandir et nous adapter et, qui sait, devenir un jour apte à en supporter d'autres.

La nostalgie n'est pas la tristesse, loin de là. Elle est une intensité de vivre aujourd'hui en maintenant avec le passé un lien indéfectible. Non que notre passé fût meilleur, mais il est le nôtre, simplement.

A la lumière de ce qui précède on peut dire alors que la nostalgie, c'est la conscience du temps passé. Se souvenir pour avoir conscience d'exister.

La nostalgie doit être à la fois un élan pour avancer et une motivation pour apprendre à se remettre en question et progresser. Ce sentiment pourrait-il être là l'occasion d'apprendre à s'accepter comme l'on est et d'arriver à faire de son passé une force ?

Peut-être, à condition de ne pas cultiver ce sentiment pendant trop longtemps car alors on s'écarterait de la réalité du temps présent, certes pas toujours facile à vivre mais qui nous permet malgré tout, de continuer à avancer sur le chemin de la vie.

Je terminerai mon propos par une citation de Jean-Jacques Rousseau : « Les peines du temps présent seraient bien peu de chose, si elles ne nous rappelaient pas le souvenir des plaisirs du temps passé. Nous ne nous plaignons de ce qui est, que parce que nous regrettons ce qui n'est plus ».

Albert

empêchent toute convivialité et obscurcissent notre horizon, même à court terme.

Il en résulte un sentiment d'impossibilité ou d'inutilité sociale, partagé à la fois par les adhérents et par tous ceux qui détiennent des responsabilités. Nos repères habituels ont disparu, créant un vide dans notre existence alors même que l'homme est un être social qui ne peut vivre sans ce lien.

Une telle situation n'est pas sans conséquences pour le fonctionnement et la survie de notre Fédération en termes d'effectifs. Alors que pendant de très longues années l'action revendicative constituait un élément mobilisateur important, le curseur s'est maintenant déplacé vers la convivialité de base, maillon essentiel de l'action des Comités locaux.

Que se passera-t-il lorsque nous sortirons totalement du tunnel de la pandémie ? Comment réagiront tous ceux qui avaient plaisir à se retrouver au sein de cette grande famille de la FNACA ? L'envie de continuer à participer comme avant sera-t-elle présente ou le renoncement prendra-t-il le dessus face à une nouvelle idée du « comment passer ce temps qui nous reste à vivre ? ».

Telle est la grande inquiétude globalement ressentie. En outre s'y rajoute le constat des difficultés financières, la diminution inexorable des effectifs et l'augmentation des dépenses de fonctionnement se traduisant déjà par des déficits budgés-

taires au niveau des Comités locaux.

Néanmoins, nous sommes persuadés que ces responsables sauront trouver les moyens d'encore rassembler et mobiliser ; ils se sentent détenteurs d'une sorte d'obligation morale à poursuivre, quitte à introduire des actions nouvelles et originales dans leurs projets.

Dans cet ordre d'idées, forts de l'expérience récemment engagée, nous continuons de diversifier le contenu et la présentation générale des pages départementales du présent journal afin d'en améliorer l'attractivité.

Nous invitons en conséquence les responsables locaux à nous faire parvenir, en plus des infos habituelles, tous documents concernant des actions du quotidien, même totalement étrangères à nos préoccupations combattantes, dès lors qu'ils en seront auteurs, acteurs ou simplement témoins. La vie rurale, celle de nos campagnes et villages est suffisamment riche de son Histoire et de ses pratiques pour que nous en soyons des rapporteurs avertis et décomplexés !

(...) Véritables fondations de la pyramide fédérale, les Comités locaux vont maintenant se retrouver en première ligne, faiblissants mais volontaires, pour gérer cette période « d'après-guerre ».

Une histoire d'habitude me direz-vous...

André Casabonne

Rédacteur de la page 32



QUAND L'EXEMPLE VIENT D'EN BAS...

Il y a tout juste dix ans un secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants avait cru bon de déclarer : « Le 19 Mars est une date qui divise les mémoires et ravive les plaies profondes d'une page douloureuse de l'Histoire de la France. Par respect pour les victimes et leurs familles encore en vie, la Nation ne peut et ne doit se rassembler en ce jour anniversaire ».

N'en déplaise à ce visionnaire peu inspiré et dont personne ne se souvient du nom, le 19 Mars est devenu « date officielle du Souvenir et de Recueillement des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Les nostalgiques de tous poils ont la rancune tenace et sont prêts à tout mettre en œuvre pour l'abrogation de la Loi 2012-1361 du 06/12/2012.

Restons vigilants en réaffirmant notre attachement indéfectible à cette date entrée dans l'Histoire de la France.

Dans quelque temps, nous ne serons plus là pour dénoncer tous ceux qui veulent réécrire l'histoire à leur convenance.

Espérons qu'à l'image de la directrice de l'école publique de Larrazet, petit village de Lomagne, de nouvelles initiatives se manifestent en nombre suffisant pour faire respecter tout simplement la loi.

Dans son école, M^{me} Françoise Defrance a, de sa propre volonté, organisé son 19 mars en lisant un texte, qu'elle a bien voulu nous confier.

Nous ne pouvons que souhaiter que ce bel exemple soit suivi de beaucoup d'autres. Qu'elle en soit remerciée.

Jean-Claude Calvet

Rédacteur de la page 82



FN.A.C.A du GERS
119 rue Victor-Hugo - 32000 Auch - Tél. : 05.62.05.11.76 - Courriel : fnacagdgers@wanadoo.fr

LIBRES PROPOS ET RÉFLEXION LES COMITÉS LOCAUX EN PREMIÈRE LIGNE

A tous les niveaux, responsables locaux et départementaux partagent une même

inquiétude. Les effets de la pandémie que nous subissons aggravent la situation de notre tranche d'âge déjà touchée par la dure loi biologique. Les mesures sanitaires mises en place imposent la distanciation,

SPRP La Rochelle : Un nouvel établissement pour les risques professionnels et les pensions



Geneviève Darrieussecq devant une plaque à son nom lors de l'inauguration du nouveau bâtiment du SPRP de la caserne Beauregard de La Rochelle. (©Erwan Rabot)

M^{me} Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, était à La Rochelle jeudi 6 mai pour inaugurer le nouveau bâtiment abritant le Service des Pensions et des Risques Professionnels (SPRP) de l'Armée.

Un édifice imposant de 13 000 m² de planchers conçu pour accueillir 23 km de dossiers papiers ainsi que les 340 personnels civils jusque-là répartis sur quatre sites rochelais, dont la caserne Aufrédi.

Pour un investissement global de l'État de 23 millions d'euros. « Mission accomplie ! », répondait ce 6 mai la ministre au maire de La Rochelle, Jean-François Fountaine, qui la remerciait d'avoir « tenu parole », voilà quelques années, quant au maintien du service à La Rochelle.

La loi de programmation militaire de 2018, en augmentant les crédits dévolus à la Défense, a sans doute facilité un investissement d'autant plus nécessaire que depuis le

1^{er} janvier 2021, la sous-direction des pensions a le statut de service à rayonnement national.

Service au public

Un service qui gère les pensions de retraite des armées, mais également les pensions pour invalidité des militaires blessés pour la France, qu'ils vivent sur le territoire national ou ailleurs.

Le nouveau bâtiment doit permettre de gagner en efficacité dans le traitement des dossiers, le service au public, mais également d'accélérer la numérisation des documents.

Les principaux bénéfices attendus

Le Service d'Infrastructure de la Défense (SID) a été chargé du projet de construction, avec pour objectif de regrouper l'ensemble des entités constituant la sous-direction des pensions (initialement répartis sur quatre sites) et de faciliter l'accès aux dossiers (23 km linéaires d'archives de dossiers de pensions de retraite et d'invalidité).



Désormais, toutes les archives seront conservées dans un seul et même bâtiment, pour un total de 23 km linéaires de dossiers. (©Corentin Cousin)

8 MAI 2021...

Le 76^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie a été, une fois de plus, bousculé par les conditions sanitaires. Les cérémonies, même réduites à leur plus simple expression, ont pu avoir lieu dans la quasi-totalité de nos communes et avec la solennité qui convient à cette commémoration. La FNACA y a pris toute sa part, comme ci-dessous à Colmar (Haut-Rhin).



Le 8 mai à Colmar, en présence de M^{me} Klinker secrétaire d'Etat, M. Laugier préfet, M. Straumann maire, sénateur, député, colonels DMD, Gendarmerie et le 152^e RI, Jacques Goudrot, représentant J. Kentzinger président départemental, a déposé une gerbe au Mémorial de Lattre de Tassigny. Participaient également G. Bosch, président de Colmar, L. Zoller, A. Hilbert porte-drapeau.

AU MONT VALÉRIEN



En visite officielle au Mont Valérien, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, a annoncé la gratuité des activités pédagogiques à destination des scolaires dans les 10 hauts lieux de la Mémoire nationale.

Cette décision se place dans la droite ligne de la priorité donnée à la jeunesse dans la transmission mémorielle. Elle vise à faciliter et amplifier la fréquentation de ces lieux par les enseignants et leurs élèves, et à faciliter l'accès au large panel d'activités pédagogiques proposé par les équipes de l'Office National des Anciens combattants et Victimes de guerre (ONACVG).

Lors de cette visite officielle, en compagnie d'une classe de CM2 de l'école Jeanne d'Arc de Colombes, la ministre déléguée a également inauguré la nouvelle salle pédagogique du Mont Valérien et visité les locaux rénovés. Ces travaux, qui s'é-

vent à 1,4 million d'euros, permettront notamment de favoriser la reprise des activités pédagogiques du Mont Valérien impactées par la crise sanitaire.

Le Mont Valérien avait en effet connu, avant la crise sanitaire, une hausse constante de sa fréquentation et de son offre d'activités pédagogiques, portées par la mise en œuvre de nouveaux ateliers et d'actions innovantes de transmissions mémorielles, telles les visites théâtralisées et les projections cinématographiques en plein air.

Ces différentes actions seront amenées à se développer en plaçant la jeunesse au cœur de la transmission mémorielle.

IL Y A SOIXANTE ANS...

Pour ces derniers mois de présence française en Algérie, l'OAS multiplie ses exactions, jusqu'en Métropole !

Le 18 juin 1961, le déraillement du Strasbourg-Paris fait 24 morts et 132 blessés. Le commissaire central d'Alger, Roger Gavoury, est assassiné chez lui.

L'attentat du train Strasbourg-Paris est un attentat à la bombe perpétré le dimanche 18 juin 1961 sur la ligne de Paris à Strasbourg entre les gares de Vitry-le-François et Loisy-sur-Marne. Vers 15 h 10, le train rapide Strasbourg-Paris déraile à la hauteur du village de Blacy. Le déraillement est provoqué par une bombe placée sous le rail et qui explose au passage du train. Selon des historiens et des journalistes, la bombe aurait été placée par l'OAS dans le contexte de la guerre d'Algérie. L'attentat fait 24 morts et 132 blessés ou 28 morts et 170 blessés, selon les sources. Il est resté longtemps comme l'attentat le plus meurtrier commis en France. En Algérie, l'organisation terroriste multiplie ses exactions en direction de la population musulmane ou tous ceux qu'elle considère complice. Le commissaire central d'Alger Roger Gavoury est assassiné chez lui, le 31 mai 1961.



C'est une vision d'épouvante qui s'offre aux premiers sauveteurs accourus sur place. La quasi totalité du train a basculé en contrebas de la voie.



Cérémonie d'obsèques du commissaire central Roger Gavoury dans la cour de l'École de police d'Hussein-Dey à Alger le 3 juin 1961.

Prenant ses fonctions de commissaire central d'Alger le 23 mai 1961, moins de six semaines après le plasticage de son appartement, Roger Gavoury s'adresse à ses collaborateurs en ces termes : « *L'horizon commence à blanchir et bientôt, je l'espère, luira sur l'Algérie l'aube de la paix. Je voudrais, de toute mon âme, être le central de la pacification, la vraie cette fois, celle des esprits. Je rêve d'une Alger où les hommes s'entraiment enfin, sans plus être séparés par des races, des religions ou des mers.* »

Il est assassiné à coups de poignard de parachutiste le 31 mai 1961 à 23 h 30, à l'intérieur de son studio situé au 4^e étage de l'immeuble du 4-6 rue du

Docteur Trolard à Alger, où un commando de l'OAS lui a tendu un guet-apens.



Le nom de Roger Gavoury figure sur une stèle commémorative dédiée aux commissaires de police tombés en opération, victimes du devoir, en dehors du territoire métropolitain, stèle installée dans l'enceinte de l'École nationale supérieure de la police à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) et dévoilée le 21 juin 2005 par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, dans le cadre de la cérémonie de sortie de la 55^e promotion des commissaires de police. Les assassins seront condamnés et fusillés en 1962.

Un attentat longtemps caché

En 1961, durant l'enquête, Jacques Duclos, un des dirigeants du Parti communiste français attribue lors de débats parlementaires cet attentat à l'OAS qui, dans une lettre laissée au chef de gare de Vitry-le-François, menace de faire sauter la voie.

Il critique également :

- « les affirmations officielles faites à la suite de cette catastrophe pour écarter l'éventualité d'un sabotage »,
- la longueur de l'enquête qui traîne depuis plus de six mois,
- l'absence d'explications donnée à la SNCF,
- le refus d'indemnisation des victimes,
- le fait que les autorités aient tenu à écarter toute responsabilité de l'OAS.

La cour de cassation a estimé qu'il n'y avait aucune preuve que les auteurs de l'attentat ne fissent pas partie de la SNCF.

Selon le journaliste d'investigation Pierre Abramovici, cet attentat de l'OAS est « l'attentat ferroviaire resté secret d'État », et dès le début de l'enquête la sûreté parisienne écarte la thèse de l'attentat malgré une lettre anonyme reçue par le chef de gare de Vitry-le-François plusieurs semaines avant et donnée à la police mais sans suite.

L'attentat n'est reconnu qu'en 1966 par l'État qui accepte d'indemniser les victimes mais sans l'imputer à l'OAS.

Commanditaire

Pour Le Parisien, en 2015, le doute subsiste sur le fait que le déraillement soit un attentat de l'OAS, mais plusieurs historiens, journalistes et Le Monde considèrent que c'est bien le cas et le plus meurtrier attribué à l'OAS hors de l'Algérie.

Pour l'historienne Anne-Marie Duranton-Crabol, l'attribution de cet attentat à l'OAS s'est faite très tard parce que ses auteurs, qui étaient très jeunes, n'avaient pas été tous inculpés. Les historiens Jacques Delarue et Odile Rudelle mettent cet attentat, réalisé à la date « symbolique » du jour anniversaire de l'appel du 18 Juin 1940, « dans le sillage » du putsch des généraux du 21 avril 1961.

Attentat de Pont-sur-Seine

L'attentat de Pont-sur-Seine est une nouvelle tentative d'assassinat de Charles de Gaulle, alors président de la République, par un groupuscule se réclamant de l'OAS mais en réalité décidé par le CNR qui a eu lieu le 8 septembre 1961 à Pont-sur-Seine, dans l'Aube. Alors que la voiture présidentielle, conduite par Francis Marroux, traverse la commune, une explosion est déclenchée manuellement à la hauteur du véhicule. L'humidité ayant diminué la puissance des explosifs et neutralisé une partie du dispositif, l'attentat ne fait aucun mort ou blessé. Ses auteurs sont condamnés à de la prison au cours d'un procès très médiatisé et qui eut lieu à Troyes moins d'un an après.

VACCINATION COVID-19

Par un vote du 28 avril dernier, le Parlement européen s'est prononcé en faveur d'un « certificat vert numérique » pour permettre de voyager dans l'Union européenne, à la suite de la proposition de la Commission européenne. Cet outil couvre trois types de certificats : le certificat de test négatif, le certificat de rétablissement de la Covid-19 et le certificat de vaccination contre la Covid-19.

Désormais, toute personne vaccinée contre la Covid-19, se verra remettre en main propre, après son injection, une attestation de vaccination dite « certifiée » au format papier, par le professionnel de santé habilité à la vaccination.

Cette attestation de vaccination est produite depuis le téléservice Vaccin Covid lancé le 4 janvier 2021 par l'Assurance Maladie, à partir duquel le professionnel de santé pouvait déjà télécharger la synthèse vaccinale à remettre au patient.

L'attestation de vaccination contient les données suivantes :

- identification de la personne vaccinée ;
- nom du vaccin pour la dernière injection ;
- date de la dernière injection et statut vaccinal.

Elle comporte aussi 2 cachets électroniques :

- le Datamatrix, une sorte de QR code authentifiant le document via la norme 2D-DOC employée par l'administration française pour certifier ses documents ;
- le QR code que l'on peut scanner avec son téléphone portable pour enregistrer l'attestation dans le « Carnet » de l'application mobile TousAntiCovid.

Cela permet d'avoir une

authentification unique et officielle des certificats de tests et de vaccination, qui sera reconnue par le gouvernement, les autorités compétentes, puis dans un deuxième temps par les pays de l'Union européenne et les pays à l'international lors du passage des frontières.

En effet, la plupart des pays demandent actuellement de fournir à l'entrée de leur territoire des documents faisant état d'un test négatif récent (souvent RT-PCR), d'une preuve de rétablissement ou pour certains déjà des certificats de vaccination.

Comment importer son attestation dans « TousAntiCovid Carnet » ?

Pour stocker son attestation de vaccination dans l'application, il suffit de scanner le QR code situé à droite de l'attestation papier qui vous a été remise par le professionnel de santé lors de votre vaccination.

Si vous éprouvez des difficultés dans cette démarche, vous pouvez appeler le centre d'assistance téléphonique au 0 800 08 71 48 (7/7 jours de 9 heures à 20 heures).

Qu'est-ce qu'un QR code ?

Les QR codes stockent les informations et les rendent accessibles. QR signifie « Quick Response » (réponse rapide).

Il scanne rapidement des informations et exécute des commandes.

Chaque appareil photo, qu'il s'agisse d'un smartphone ou d'une tablette, peut lire et traiter les QR codes avec une application correspondante.

Comment fonctionne un QR code ?

Un QR code contient un motif dans un graphique

carré, dans lequel des informations sont intégrées.

Ce carré comporte des points et des lignes en noir et blanc, lus par l'application.

Un QR code peut contenir jusqu'à 177 X 177 éléments et, par exemple, jusqu'à une demi-page de texte A4.

Exprimé en chiffres, un code a une capacité allant jusqu'à 4 296 caractères alphanumériques ou 7 089 chiffres décimaux au niveau de correction d'erreur le plus bas.

Plus le niveau de correction des erreurs est élevé, moins le QR code a de capacité.

Un QR code se compose de deux éléments :

- trois carrés aux coins du QR code, destinés au scanage ;
- le QR code lui-même, qui est intégré comme un modèle et contient les informations.

Structure du QR code

Un code QR se compose de trois carrés et d'un modèle contenant le code.

À quoi sert un QR code ?

Les QR codes sont utilisés partout où les données doivent être lues rapidement.

Vous pouvez les trouver sur des billets, des distributeurs automatiques, des timbres, des prospectus, des affiches et bien d'autres endroits.

Souvent, une URL est intégrée dans le code, à laquelle les personnes intéressées peuvent ensuite accéder via une application de numérisation.

Mais il peut aussi contenir des textes tels que des codes de bons ou des informations qui, par exemple, accélèrent le processus de vérification lors d'un contrôle de billets.

Vous pouvez utiliser un QR



code à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette et d'une application qui scanne le code et le traite ensuite.

Ceci se fait en 4 étapes :

- diriger la caméra vers le QR code ;
- scanner ou photographier le QR code ;
- l'application traite le QR code ;
- l'application exécute le QR code et vous propose, par exemple, de consulter l'URL intégrée.

URL vient de l'abréviation anglaise URL : Uniform Resource Locator, qui signifie « localisateur uniforme de ressource ».

Cela désigne en fait l'adresse internet d'un fichier, d'une image, ou tout autre élément et désigne aussi souvent le nom de domaine d'un site.

Certificat de rétablissement Covid

Le certificat de rétablissement concerne les personnes qui ont été atteintes par la maladie Covid-19, puis qui ont guéri.

Il se trouve qu'après avoir contracté une maladie infectieuse, l'organisme développe une immunité, au moins temporaire, face au pathogène.

Le code Datamatrix est une symbologie code-barres bidimensionnelle à haute densité, permettant de représenter une quantité importante d'informations sur une surface réduite, jusqu'à 2 335 caractères alphanumériques ou 3 116 caractères numériques, sur environ 1 cm².



A partir du 1^{er} juin 2021, nous reprenons les possibilités de visite, sur place sur rendez-vous, sous réserve de respecter les gestes barrières (lavage des mains, masque).

Nous rappelons que seuls les adhérents et adhérentes peuvent obtenir des renseignements. Nous contacter en fournissant le numéro d'adhérent en cours de validité. du lundi au jeudi (fermeture le vendredi).

FNACA - 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS.

Tél. 01 44 62 33 36 – Courriel : juridique@fnaca.org

Merci de fournir le numéro d'adhérent qui permet d'obtenir des conseils gratuits.

FISCALITÉ

Bien que nous ayons tous déposé notre déclaration de revenus 2020 avec les déductions fiscales ou réductions d'impôts possibles, il est utile de rappeler les règles s'y rapportant, devant vous servir afin d'utiliser au maximum, si besoin, les aides à domicile qui doivent vous faciliter la vie.

Quelle est la différence entre un crédit d'impôt et une réduction fiscale ?

Le crédit d'impôt permet de bénéficier d'un remboursement si le montant du crédit d'impôt est supérieur à celui de l'impôt à payer. Les personnes non imposables peuvent ainsi en bénéficier.

La réduction d'impôt permet uniquement de diminuer ou d'annuler l'impôt à payer.

Les personnes non imposables ne peuvent donc pas en bénéficier.

Emploi à domicile

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt si vous engagez des dépenses au titre des services à la personne qui vous sont rendus à votre résidence principale ou secondaire située en France, que vous en soyez propriétaire ou non.

Vous pouvez également y prétendre si vous avez engagé des dépenses à la résidence de l'un de vos ascendants remplissant les conditions pour bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Les dépenses éligibles sont :

la garde d'enfants, le soutien scolaire, l'assistance aux personnes âgées et handicapées, l'entretien de la maison et les travaux ménagers, les petits travaux de jardinage, les prestations de petit bricolage, les prestations de petit bricolage, les prestations d'assistance informatique, internet et administrative, les soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exception des soins vétérinaires et toilettage, pour les personnes dépendantes.

La liste complète des services éligibles figurent dans le Code du travail (article D7231.1).

Les sommes ouvrant droit à l'avantage fiscal peuvent être versées :

- Directement à un salarié qui rend les services rappelés ci-dessus.

- A un organisme (entreprise, association ou autre organisme public ou privé) qui rend les services à la personne et qui a déclaré son activité en application de l'article L.7232.1 du Code du travail auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

- A un organisme à but non lucratif ou conventionné comme les centres communaux d'action sociale ou les associations d'aide à domicile agissant dans le cadre d'une convention avec un département ou un organisme de Sécurité Sociale.

Les salariés peuvent travailler à temps complet ou à temps partiel.

Avantage fiscal :

Le crédit d'impôt est égal à 50% des dépenses effectivement supportées, retenues dans une limite annuelle de 12 000 euros, éventuellement majorée (notamment en direction des personnes de plus de 65 ans – majoration de 1 500 euros par personne concernée).

Vous devez déclarer le montant total des dépenses d'emploi à domicile en ligne 7DB de la déclaration de revenus et reporter en ligne 7DR le montant des aides perçues (APA, PCH, CESU préfinancé).

Le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile peut se cumuler avec la réduction d'impôt en établissement lorsque l'un des conjoints d'un couple est hébergé dans un EHPAD tandis que l'autre emploie un salarié à son domicile pour l'aider.

Hébergement en EHPAD, la réduction d'impôts

Les montants pris en compte pour calculer cette réduction d'impôt sont les dépenses effectuées durant l'année précédant l'année de déclaration :

- pour payer les frais liés à la dépendance (c'est-à-dire l'accompagnement du personnel formé par exemple pour l'aide à la toilette, aux déplacements...);

- pour payer les frais d'hébergement.

Il faut avoir des frais liés à la dépendance pour bénéficier de la réduction d'impôt.

Il faut déduire de ces montants les éventuelles aides perçues : aides au logement et APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour régler ces dépenses.

La réduction d'impôt est égale à 25% des sommes réglées pour l'hébergement et la dépendance durant l'année avec un plafond à 10 000 € par personne hébergée. Il faut déduire du montant que vous déclarez les aides éventuellement perçues : APA et aides au logement.

Le montant maximal de la réduction d'impôt s'élève donc à 2 500 €. Cette réduction d'impôt s'applique l'année de la déclaration.

Exemple :

En 2021, Christine a payé 8 000 € de frais d'hébergement et de dépendance après avoir déduit les aides au logement et l'APA.

En 2022, dans le cadre de la déclaration de ses revenus de l'année 2021, elle va déclarer cette dépense. Le montant de son impôt sur les revenus de 2021 est de 500 €.

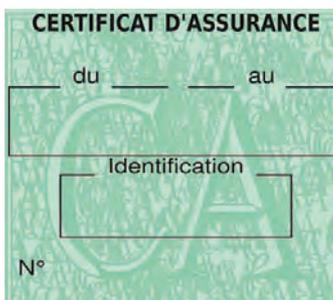
Ayant dépensé 8 000 € en frais d'hébergement, elle peut bénéficier jusqu'à 2 000 € de réduction d'impôt (25% des 8 000 € payés).

Elle paiera donc 0 € d'impôt après la réduction.

Le montant de réduction d'impôt non utilisé n'est pas remboursé.

AUTO/MOTO : ATTESTATION ET ASSURANCE, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Certificat (papillon vert)



Il permet à la police de constater à vue d'œil si une voiture ou une moto est assurée ou non.

Il comporte les mentions suivantes : nom de l'assureur, numéro du souscripteur, numéro d'immatriculation du véhicule (ou numéro du moteur), dates de début et de fin de validité.

Il doit être apposé en bas à droite du pare-brise ou à l'avant de la moto près de la fourche. En cas de non présentation, vous vous exposez à une amende de 35 €.

A noter qu'il n'est pas permis de présenter une photocopie.



Attestation (carte verte)

Elle permet au conducteur de prouver, lors d'un contrôle, que sa voiture ou sa moto est assurée.

Elle comporte les mentions suivantes : nom de l'assureur, numéro du souscripteur, numéro d'immatriculation du véhicule (ou numéro du moteur), date de début et de fin de validité, adresse de l'assureur, identité et adresse du souscripteur.

Le conducteur doit l'avoir à disposition pendant la conduite (dans la boîte à gants, dans le portefeuille...).

Vous vous exposez à une amende 35 € si le document n'est pas présenté à la police dans les 5 jours.

A noter qu'il n'est pas permis de présenter une photocopie.



→ 68 HAUT-RHIN COLMAR



Cérémonie en présence d'une secrétaire d'État, du préfet, d'un sénateur, d'un député, de M. Éric Straumann maire de la commune, vice-président du Conseil général, du directeur de l'ONACVG, de deux colonels de Gendarmerie, d'un commandant, du DMD, de trois membres du bureau et de trois drapeaux. Sept gerbes ont été déposées. ■

→ 16 CHARENTE COGNAC



Cérémonies au monument aux Morts ainsi qu'à la stèle, en présence du sous-préfet, du maire, du représentant du Conseil départemental, du cdt de Police, du cdt de la Gendarmerie, du colonel cdt la Base 709, du président du Comité local, d'une dizaine de personnes et de 5 porte-drapeaux FNACA. ■

→ 22 CÔTES-D'ARMOR PLÉNÉE-JUGON LANGOUHÈRE



Cérémonie au Mémorial départemental présidée par M^{me} Obara secrétaire générale de la préfecture, en présence de M^{me} Bourdè maire et présidente de la FNACA, de MM. Maurice Leny président de l'UDAC, de Mickael Chevalier vice-président du Conseil départemental, de Marc Le Fur vice-président de l'Assemblée nationale, des autorités militaires ainsi que le directeur de l'ONACVG. ■

→ 29 FINISTÈRE PLEYBEN



Cérémonie au Mémorial départemental en présence de M. Richard Ferrand président de l'Assemblée nationale, de M^{me} Popelin sous-préfète de Châteaulin, de la maire de Pleyben, du directeur de l'ONACVG, du colonel cdt le groupement de Gendarmerie, des autorités civiles et militaires et de M. Fourré délégué départemental du Souvenir Français. Messages lus par Paul Keller vice-président et Henri Plouhinec président du CD 29 et M^{me} Popelin le message de M^{me} Geneviève Darrieussecq. Présence également de 2 drapeaux FNACA et 1 drapeau UDAC. Quatre gerbes ont été déposées. ■

→ 70 HAUTE-SAÔNE VESOUL



Cérémonie au Mémorial départemental organisée par M. Eschbach directeur de l'ONAC 70, en présence d'une cinquantaine de personnes et de 3 drapeaux. Les personnalités dont M^{me} Balussou préfète, MM. Krattinger président du CD70, Chrétien maire de Vesoul, Niepceron vice-président du Conseil régional, Lejeune député, les autorités de l'Armée de l'Air, de la Police et de la Gendarmerie et les présidents d'associations patriotiques qui se sont recueillis à l'appel des 134 Hauts-Saônois Morts pour la France en Afrique du Nord par Gabriel Amet vice-président départemental. Sonneries réglementaires par l'Harmonie municipale de Vesoul et dépôt de 9 gerbes. ■

→ 51 MARNE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Cérémonies au Mémorial départemental en présence de M. Pierre N'Gahane préfet de la Marne qui a lu le message du 19 Mars et au monument aux Morts de Fagnières en présence de 3 porte-drapeaux et des autorités civiles et militaires. ■

Voies du 19 Mars 1962

→ LOMME (NORD)



Le 7 avril 2021, a été inaugurée une **plaque « 19 Mars 1962 - Cessez-le-feu en Algérie »** par M. René Vicot maire de la commune dans le parc de Tisserands, en présence de M^{me} Vonier présidente du comité FNACA, de Camille Duponcheel secrétaire départemental ainsi que de quelques représentants d'associations locales. C'est avec beaucoup d'émotion que M^{me} Vonier a rappelé la mémoire de son mari Daniel, ancien président du comité FNACA. Pour marquer cet événement, le secrétaire départemental a remis à M. René Vicot la médaille départementale de la FNACA. ■

Vie des comités

→ 23 CREUSE BOUSSAC



Le comité FNACA a inauguré une **stèle « 11 Novembre 1918 - 8 Mai 1945 - 19 Mars 1962 (Cessez-le-feu en Algérie) »** le 11 novembre 2020, en présence de M. le maire de Boussac Franck Foulon, du commandant de réserve Yves Aufort, du président du comité FNACA Gérard Rosio, des drapeaux de la municipalité, des pompiers et de la FNACA. Deux gerbes ont été déposées, l'une par la municipalité et l'autre par notre comité. ■

→ 15 CANTAL SAINT-JUST - VAL-D'ARCOMIE



Le 19 mars 2021, le comité FNACA de la Haute Truyère a inauguré une **plaque** à la mémoire de ses deux camarades René Troulier et Roger Vigier, tués au combat en Algérie en 1959. En présence de quelques membres du Comité local, des deux frères de René Troulier, Jean-Claude et Élie et de Dominique Lafage, nièce de Roger Vigier, qui ont dévoilé la plaque. ■

→ 63 PUY-DE-DÔME SAINT-GEORGES-DE-MONS



Le 19 mars 2021, a été inaugurée une **stèle « 1952-1962 Guerre d'Algérie... »**, en présence de M^{me} Christine Pires-Beaune députée de Riom, de M. Julien Perrin maire de la commune, de Robert Labonne vice-président départemental FNACA et de Jean-Louis Plais vice-président du comité FNACA. Sur la stèle sont également inscrits les noms de deux jeunes de Saint-Georges morts en AFN. ■

→ 67 BAS-RHIN BARR/OBERNAI

Le 27 janvier 2021, **René Wohlgemuth** ancien voltigeur au 7^e BCA, titulaire de deux citations a été élevé au rang de **Chevalier de la Légion d'Honneur**. Cette distinction lui a été remise par le colonel Claire Clément chef de corps au 44^e RT de Mutzig. La cérémonie s'est déroulée en présence de la famille, de Pierre Hering président du comité de Barr/Obernai et de Eric Biebel secrétaire et portedrapeau du comité. ■

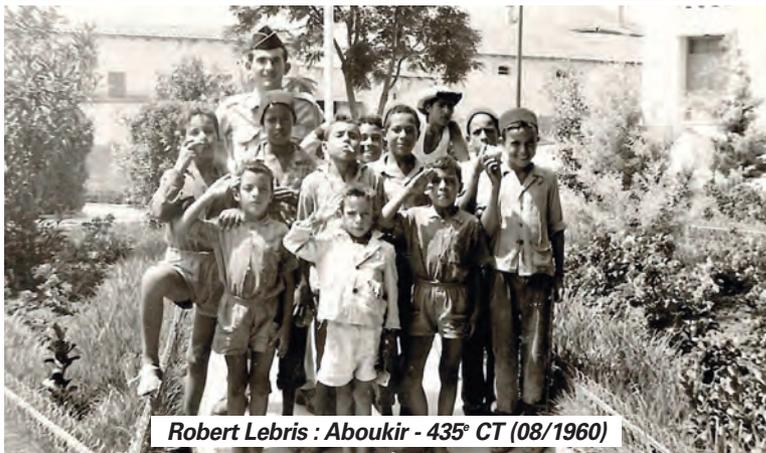




Claude Vergé : Ain Sefra - 12^e Dragons (04/1960)



Jean Leriche : Orléansville - 59^e CTD (1960/1961)



Robert Lebris : Aboukir - 435^e CT (08/1960)



Francis Scarparo : Sidi-Ferruch - 121^e RI (1962)



Jacques André : Bône - EM du capitaine de Hauteclouque (02/1962)



Jean Loste-Bordenave : Mouzaïaville - GTR n° 805 (05/05/1961)



Robert Olivier : Teniet El Khemis - 49^e BI (1959)



Yves Vuillerod : Boufarik - Base Aérienne 142 (1961)

Film « Des Hommes » : « Y a pas d'mots pour raconter ça !... » (Gérard Depardieu)

L'événement cinématographique, car c'en est un, a été esca-
moté en 2020 en raison de la crise sanitaire. Programmé
puis retiré de l'affiche pour cause de fermeture de toutes
les salles, le film de Lucas Belvaux, inspiré de l'ouvrage de Laurent
Mauvignier, repart pour une nouvelle aventure. Une fois encore,
la guerre d'Algérie inspire un réalisateur, mais peut-être pour
la première fois celui-ci fait appel à des « grandes pointures » du
septième art : Gérard Depardieu, Catherine Frot et Jean-Pierre
Darroussin ! Plus que la guerre elle-même, ce sont les cicatrices
profondes laissées dans toute une génération qui font la force de
ce film, bouleversant pour la plupart d'entre nous... (en salles le
2 juin 2021).

Quelques mots du réalisateur Lucas Belvaux qui filme les blessures algériennes

(Extraits d'un entretien accordé à Ouest France
du dimanche 30 mai 2021 - Gilles Kerdreux)

(...) « C'est peut-être ce qui
m'a attiré dans le livre (du
même nom) de Laurent
Mauvignier : ça me rappelait
aussi des gens que j'ai connus
quand j'étais gamin », explique
le cinéaste de 59 ans.

Mais, différence majeure avec
l'époque de sa jeunesse, on
commence à avoir la distance
nécessaire pour regarder ces
événements avec moins d'émo-
tion. (...)

« Quand on avait été de
l'OAS, militant communiste ou
pied-noir, on envisageait l'his-
toire d'une façon plus militante.
Aujourd'hui, les enfants et
petits-enfants commencent à
regarder ça objectivement. »

Ce qui permet plus facilement
de dire que « c'était une guerre
absurde, de celles que ne font
que des perdants et des vic-
times. »

C'était une guerre à laquelle
on refusait même le nom. Ce
que résume Bertrand Tavernier
avec le titre de son film « La
guerre sans nom ». Elle n'a été
officiellement reconnue comme
telle qu'à la fin des années 1990.
Les appelés n'ont eu le statut
d'anciens combattants qu'à par-
tir du milieu des années 1970.
Ils ne se sentaient pas vraiment
reconnus par la République
comme l'avaient été leurs pères
et leurs grands-pères qui
avaient fait les deux guerres
mondiales.

D'où l'impossibilité pour les
anciens combattants de faire
partie d'un groupe. « Comme
le raconte Raphaëlle Branche,
en 1914, la Nation se mobilise.
Tous les soldats partent et
reviennent en même temps,
encore faut-il qu'ils reviennent.
En 1940, c'est pareil.

En Algérie, c'est par vagues
successives. Et ceux qui y vont
en 1960 savent qu'on négocie
l'indépendance.

Alors, pourquoi faire la
guerre, mourir, tuer ? »

Sans oublier que, la paix arri-
vée, les anciens combattants
dérangent.

« Ceux-là particulièrement.
Les combattants de 1940 avaient
été battus mais on avait remobilisé
autour de la Résistance. Avec la
guerre d'Algérie, il n'y a pas de
récit national. On avait le mauvais
rôle. Les appelés étaient des enfants
qui avaient connu une occupation
étrangère et se sont retrouvés occupants. »

(...) « Dans les accords d'Evian,
poursuit Lucas Belvaux, une
amnistie est négociée des deux
côtés. On met tout sous le tapis.
Mais sans coupables, il n'y a pas
non plus d'innocents. Ceux qui
avaient résisté sont mis dans le
même sac que les tortionnaires. »

Tout cela explique la
construction du film avec de
nombreux flash-back.

« Le film n'est pas seulement
sur la guerre d'Algérie. Il est sur
le récit, les traces, les cicatrices.
Il fallait une construction suivant
le modèle de la mémoire qui
n'est pas linéaire. Avec, comme
personnage principal, Bernard,
devenu Feu-de-bois. Jeune, il
est joué par Yoann Zimmer.
Âgé, c'est Gérard Depardieu,
une évidence pour le physique,
le côté ogre. Truculent, fragile,
avec des éclats qu'on ne maî-
trise pas. C'est un acteur gigan-
tesque. Même quand il n'a pas
de texte, son corps, son visage,
parlent. »

Ce Bernard jeune avait déjà
une monstruosité potentielle.
Quand il quitte son Morvan
enclavé de l'époque, il est
orgueilleux, arrogant.

Avec l'expérience algérienne,
c'est la révélation de la beauté
du monde, mais aussi l'horreur
qu'il peut contenir.

C'est ça qui le fracasse. » ...



Le scénario du livre de L. Mauvignier

Les soixante ans de Solange auraient pu être l'occasion
d'une belle fête de famille. C'était compter sans Bernard,
le frère de Solange, boule d'amertume rongée par l'alcool.
Le cadeau déraisonnable, de celui que l'on n'appelle plus
que par son surnom « Feu-de-bois », avive les tensions
dans la petite ville de La Bassée. Et fait remonter à la
surface des souvenirs que Rabut, le cousin de Feu-de-
bois, croyait avoir réussi à enfouir à tout jamais. Il se remé-
more sa jeunesse qui fut marquée, comme celle de
Bernard et de nombreux jeunes appelés du contingent,
par l'envoi en Algérie et aux conséquences traumatiques
qui s'en suivirent.



Images familières et souvenirs brûlants pour toute une génération à qui
on a trop longtemps refusé de reconnaître les sacrifices.

J'ai rencontré pour vous :

Jacques L'Amant

Incorporé en septembre 1960 au sein du CP Circulation GR 602 à Montlhéry, Jacques L'Amant a servi en tant que chauffeur de l'État-Major des Invalides à Paris, avant d'être muté en Algérie en septembre 1961. Transféré à Oran au sein de l'État-Major, il a vécu au plus près les événements tragiques qui ont marqué la ville à la fin de la guerre d'Algérie.



Quel fut votre parcours avant de partir en Algérie ?

- Je suis né le 2 septembre 1940 à Meaux au sein d'une famille de conditions modestes. Mon père travaillait en tant qu'électricien au sein d'EDF et ma mère était femme au foyer. Nous vivions dans une propriété de bonne taille, avec des poules et des lapins dont je me plaisais à m'occuper. J'ai suivi un cursus scolaire jusqu'à l'âge de 19 ans, où j'ai obtenu un CAP de dessinateur industriel à Paris. Je suis ensuite entré chez EDF en tant que dessinateur industriel.

Puis ce fut l'appel sous les drapeaux...

- La veille de mes 20 ans, j'ai en effet été appelé pour effectuer mes classes à

Montlhéry, au sein du CP Circulation GR 602. J'ai ensuite été transféré au 1^{er} Régiment du Train, quartier Carnot à Vincennes, en décembre 1960. Je dormais à la caserne de Vincennes, mais je me rendais chaque jour aux Invalides, car j'avais été désigné chauffeur pour l'État-Major. J'étais chargé de conduire le général qui commandait la place de Paris, ainsi que d'autres gradés lors de leurs déplacements. Je dois bien reconnaître qu'il s'agissait d'un poste assez tranquille et agréable. J'ai également été amené à conduire des membres du Haut Tribunal Militaire, une juridiction d'exception créée pendant la guerre d'Algérie, par décision du président de la République du 27 avril 1961, suite au putsch des généraux.

Vous avez ensuite été muté en Algérie. Dans quel état d'esprit vous trouviez-vous ?

- Je ne peux pas dire que j'étais ravi de partir en Algérie et encore moins à Oran, car des rumeurs circulaient sur le fait que ça « bataillait sec » dans cette



Quartier Carnot, caserne de Vincennes.

ville. Mais je n'avais pas le choix donc j'étais résigné. J'ai donc été convoqué à la caserne Mortier à Paris, avant d'être transféré vers Marseille où je suis resté deux ou trois jours en attente d'un bateau. J'ai ensuite traversé la Méditerranée en direction d'Oran, où j'ai rejoint le 28^e Escadron du Train.

Quels étaient vos conditions de vie et votre quotidien ?

- Nous étions logés dans une caserne en plein centre-ville, à la lisière des quartiers arabes et européens. Rapidement, j'ai ressenti la tension qui régnait dans la ville. Un copain m'avait conseillé de dire que je savais taper à la machine pour être affecté dans les bureaux, ce que j'ai fait et cela a fonctionné. J'ai donc été nommé à l'État-Major d'Oran, basé dans une sorte de grand « château fort », en tant que secrétaire du capitaine. Je faisais partie du 4^e Bureau et je travaillais en compagnie d'une PEFAT (Personnel Féminin de l'Armée de Terre) et d'un autre secrétaire, un appelé gradé. En tant que secrétaire, mon travail était de réceptionner le courrier et de le distribuer, ainsi que de saisir des lettres.

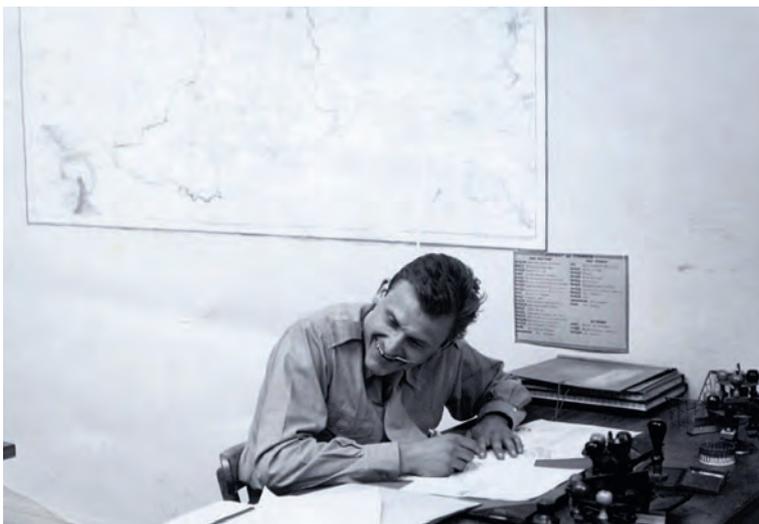
Vous étiez régulièrement sur le terrain...

- En complément de mes missions de secrétaire, j'ai été nommé garde du corps du commandant. Je devais donc veiller à sa sécurité lorsqu'il sortait dans Oran. Je prenais place dans une voiture aux côtés du chauffeur et j'avais tout le temps mon PM à la main, le doigt sur la gâchette. Nous sentions bien que le danger pouvait survenir de partout et l'ambiance dans Oran était vraiment particulière. Nous sortions quasiment tous les jours en ville. Malgré la tension qui régnait, nous n'avons jamais subi d'attaques. Il m'arrivait également régulièrement de me rendre à Arzew qui, en plus d'être un important port, abritait un centre de repos pour la Légion Étrangère. Mon commandant était très ami avec le commandant de la Légion et ils déjeunaient souvent ensemble. De mon côté, je restais avec les Légionnaires qui étaient de sacrés buveurs... Je me souviens également d'avoir accompagné mon commandant au port de Mers-el-Kébir aux alentours de février 1962, pour qu'il accueille environ 200 hommes en civil fraîchement débarqués d'un bateau. Je n'en ai jamais eu la preuve, mais je suis certain qu'il s'agissait de membres des services secrets. Ce que je sais c'est que très peu de temps après leur arrivée, des points de contrôles équipés de mitrailleuses ont été installés un peu partout dans Oran...

vous avez également participé à des escortes de train.

Vous avez également participé à des escortes de train.

- À partir du mois de novembre 1961, une fois par semaine, j'assurais l'escorte du train Oran-Alger. Nous étions 5 dans le train pour effectuer cette mission. Il y avait un radio enfermé dans un compartiment et les qua-



tre autres hommes étaient chargés de surveiller que le trajet se déroule sans encombre. Un avion survolait également la voie ferrée. Une fois, nous avons subi un léger accrochage. Le train a été attaqué à coup de pierres. Nous avons répliqué en tirant en l'air pour faire fuir les assaillants. Par ailleurs, à deux reprises, le train a dû faire demi-tour. Des mines placées dans la nuit avaient détruit la voie. Les poteaux téléphoniques étaient également tous couchés au sol.

Plusieurs moments vous ont marqué. Pouvez-vous nous en dire plus ?

- En réalité, beaucoup de moments m'ont marqué, car il régnait une ambiance vraiment pesante à Oran. D'ailleurs, en dehors de mes missions d'escorte, j'ai été consigné dans la caserne durant la quasi-totalité de mon séjour sur place. En mars 1962, peu de temps

après le Cessez-le-feu, alors que je me dirigeais avec deux copains vers le réfectoire, des sortes de grenades ont été lancées par dessus les murs de la caserne, à priori par l'OAS. L'une d'entre elles est tombée à nos pieds. J'ai juste eu le temps de me protéger derrière un poteau, mais mes deux camarades n'ont pas eu cette chance. Le premier a été touché à la tête et il avait le crâne ouvert. Le deuxième a été touché aux parties génitales. Ils ont été évacués en ambulance et je n'ai jamais su ce qu'ils sont devenus...

Vous avez vous-même frôlé la mort...

- Fin juin 1962, j'étais positionné avec plusieurs camarades sur les hauteurs de la caserne d'où nous observions Oran. A nos côtés, nous avions une mitrailleuse sur pied. Face à nous, il y avait un immense bâtiment. Soudainement, un coup de feu a retenti et une balle est passée juste au-dessus de ma tête. J'ai entendu le sifflement. Il s'agissait à nouveau d'une attaque certainement imputable à l'OAS. Mon copain a sauté sur la mitrailleuse et a arrosé tout le bâtiment en face de nous. S'en sont suivies plusieurs heures de combats. Nous ne savions pas réellement où nous tirions. Un copain a été blessé au dos lors de cette attaque. Il a été évacué sanitaire et rapatrié directement en France. Lui non plus, je n'ai jamais su ce qu'il est devenu. Les gardes mobiles ont été déployés, de même

que des Zouaves et des Commandos qui avaient été appelés en renfort. A partir de ce moment-là, quand des convois devaient quitter la caserne, ils transitaient par le quartier arabe plutôt que par le quartier européen... Quant à nous, nous étions totalement consignés à l'intérieur de la caserne.

Vous avez vécu la terrible journée du 5 juillet.

Quels souvenirs en gardez-vous ?

- Ce jour-là, nous étions enfermés dans la caserne avec ordre de tirer si nous étions attaqués. Nous avons entendu des coups de feu un peu partout autour de nous. Notre caserne était située au centre d'Oran et nous étions réellement au cœur du problème. Les Arabes sont descendus dans les quartiers européens et ont commis un massacre. Au bout d'un certain temps, je ne saurais pas me souvenir quand exactement, nous avons reçu l'ordre d'escorter les pieds-noirs qui tentaient de fuir Oran et de les convoyer vers le port. Nous étions plusieurs centaines de soldats à repousser comme nous le pouvions une population arabe survoltée. Des coups de feu ont été tirés en l'air et l'atmosphère était électrique. L'adjudant-chef de notre service, lui-même pied-noir, vivait avec sa famille dans un petit pavillon. Nous avons réussi à charger ses meubles dans un container et à lui permettre de rejoindre le port. Ensuite, les pieds-noirs ont été embarqués à bord du porte-avions *La Fayette* en direction de la France. C'était un désordre total. (NDLR : en juin et juillet 1962, le porte-avions *La Fayette* a effectué huit rotations entre la France et l'Algérie permettant le rapatriement de plus de 10 000 personnes, hommes, femmes et enfants, ainsi que des montagnes de bagages, de meu-

bles et de très nombreux véhicules).

Que s'est-il passé ensuite ?

- Après l'indépendance de l'Algérie, nous avons été désarmés et nous sommes restés dans notre caserne sans avoir grand chose à faire. Nous pouvions quand même sortir un peu en ville mais nous passions la plupart de notre temps enfermés. Finalement, j'ai été démobilisé et j'ai rejoint la France le 3 octobre 1962 par avion. J'aurais bien d'autres choses à raconter sur ce que j'ai vécu à Oran, mais malheureusement ma mémoire me fait parfois défaut...

Comment s'est déroulé votre retour à la vie civile ?

- Je suis revenu chez mes parents à Meaux puis je me suis marié le 25 novembre 1962. J'ai repris mon métier de dessinateur industriel chez EDF, société au sein de laquelle j'ai effectué toute ma carrière. J'y ai occupé différents postes (études de ligne, renouvellement des conduites de gaz dans la région de Meaux...) et j'ai terminé en tant que technicien supérieur.

Un dernier mot sur la FNACA...

- J'ai connu la FNACA par le biais de mon oncle qui s'occupait d'une association d'anciens prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale. Des repas étaient organisés entre les membres des différentes associations d'anciens combattants et il m'a conseillé de me rapprocher de la FNACA. J'ai adhéré assez tardivement, il y a une dizaine d'années, mais j'apprécie beaucoup le travail effectué par la Fédération pour la défense de nos droits. C'est grâce à la FNACA que j'ai obtenu ma Médaille du Combattant.

Propos recueillis par Maxime Dupin

Les entretiens réalisés par Maxime Dupin, journaliste, ont pour objet de faire connaître, soit des personnalités ayant vécu la guerre d'Algérie, soit de simples témoins, dont le récit est de nature à montrer la diversité des expériences vécues au cours de cette période. Il va de soi que les récits publiés n'engagent que celui qui les exprime, et en aucun cas notre journal ou la FNACA.



Village Club de Noirmoutier du 4 au 11 septembre



Un cadre d'exception au cœur de la pinède de Noirmoutier, un village club neuf à la décoration moderne, hébergements avec balcon ou terrasse, télévision écran plat, linge de toilette fourni. Un espace bien-être de 800 m² avec une piscine intérieure chauffée



et vue sur l'océan, bassin relaxant et bassin marin, bain à remous, terrasse, solarium. Un espace accessible avec l'offre balnéo (en supplément). Espace wifi, bar avec terrasse, terrain de pétanque... Restauration en salle ou terrasse, servie en buffet, vin inclus, avec au

moins 3 spécialités régionales par semaine.

Vos excursions : château de Noirmoutier, les marais salants, Nantes et déjeuner au restaurant, Saint-Nazaire, Saint-Brévin et Pornic, le passage du Gois et le polder de Sébastopol.



Village Club *** de Carqueiranne du 25 septembre au 2 octobre



L'établissement, dans un parc de 5 hectares, offre un magnifique panorama, surplombant la presqu'île de Giens. Les hébergements desservis par ascenseur sont climatisés, télévision à écran plat dans les chambres. Wifi dans les espaces communs et chambres du bâtiment principal. Vous disposez d'un espace aquatique de 1 000 m² chauffé, avec bain à remous et chemin massant. Restaurant avec



terrasse face à la piscine, service en buffet, vin inclus, avec des spécialités régionales au moins 3 fois dans la semaine. Vos excursions : Sanary-sur-mer, Saint-Tropez, Port-Grimaud et Cogolin, Hyères-Palmiers, Collobrières, Solliès-Ville...

Club Plein Sud à Hyères - Les Palmiers du 25 septembre au 2 octobre



Bordé par une lagune et la forêt de pins, le club est situé face aux îles d'or. Au cœur d'un parc de 8 hectares. Tous les hébergements sont climatisés, TV dans toutes les chambres. Un bar, un restaurant panoramique et un restaurant extérieur, un espace forme : piscine couverte chauffée, sauna, hammam. Vos excursions : Hyères médiéval, Aix-en-Provence, Bormes-les-Mimosas, Toulon, Giens et Costebelle, Saint-Tropez...



Village Vacances La Forestière à Lacanau du 11 au 18 septembre



Séjour entre océan, lacs et forêts, la résidence est implantée dans un agréable jardin fleuri, en bord de dunes avec accès direct à l'océan. Hébergement avec terrasse ou balconnet. Bar avec terrasse ombragée,

salle de restaurant, restauration extérieure en saison, wifi (bar/accueil), piscine extérieure chauffée.



Excursions d'une journée à Bordeaux avec déjeuner au restaurant, le Bordeaux médiéval, la cathédrale, la rue Sainte-Catherine.

**Résidence Delcloy à Saint-Jean-Cap-Ferrat
du 2 au 9 octobre**



Saint-Jean-Cap-Ferrat est une des plus belles presqu'île de la Riviera, entre Nice et Monaco. L'hôtel Club Delcloy, situé dans un parc arboré, vous offre une vue imprenable sur les eaux bleues de la Méditerranée et la baie des

Fourmis. Chambre avec TV, salle d'eau, terrasse privée.

Restauration élaborée par notre chef, servie dans le restaurant panoramique. Un bar ouvert en terrasse, une piscine extérieure complète le décor somptueux de l'établissement.

Vos excursions : visite de la villa Kerylos, une journée sur la Riviera italienne : la Riviera des fleurs et San Remo.



Retrouvez les tarifs page 30

**Croisière fluviale Rhin-Danube
À travers l'Allemagne romantique
jardins et châteaux de Franconie
du 1^{er} au 9 octobre à bord de l'élégant Lady**



En parcourant les rives du Rhin, du Main, du grand Canal jusqu'au Danube, vous irez de grandes cathédrales aux plus beaux monuments médiévaux, des petites maisons champêtres aux grands palais baroques, des jardins somptueux aux châteaux romantiques... Le souvenir des musiciens, des artistes comme Dürer ou Tiepolo vous accompagnera tout au long de ce voyage.

Paris/Munich en avion - Rastibonne - Nuremberg - Bamberg - Würzburg - Wertheim - Miltenberg - Eltville - Rudesheim - Boppard - Coblenche - Francfort/Paris en avion.

**Village Vacances « Les Heures Claires »
à Sainte-Maxime du 10 au 16 octobre**



Face à une plage de sable blanc, près du centre-ville de Sainte-Maxime et du port, où l'on embarque pour Saint-Tropez et les îles, le village de vacances, est implanté sur un domaine de 2,5 ha. 105 chambres climatisées avec TV avec terrasse ou balcon. Bar avec terrasse, salle de restaurant avec 3 terrasses et véranda, salon TV/bibliothèque, salle d'animation avec vidéo grand écran, wifi gratuit (bar et accueil), piscine d'été.



Vos excursions : Fréjus, la Corniche d'Or, Grasse et les gorges du Loup, Sainte-Maxime, Arcs-sur-Argens, Saint-Paul-de-Vence, Saint-Tropez, Port-Grimaud et l'abbaye de Thoronet.

**Les archipels méconnus
de la Côte Dalmate
du 2 au 9 octobre à bord du Ms Diamond**



C'est la découverte d'une autre Croatie, à bord de votre yacht privatif. Vol au départ de Paris. Split, Stari Grad (île de Hvar), Vis, île de Kurkula, île de Lastovo, presqu'île de Peljessac, Omis et les gorges de Cetina, Split/Paris.

L'été arrive, vos Centres de Vacances rouvrent

L'amélioration des conditions sanitaires et l'assouplissement des mesures gouvernementales nous permettent de reprendre notre activité pour notre plus grande joie et de vous accueillir dans les meilleures conditions à **partir du 12 juin à Ascaïn et du 26 juin à Flumet**. En dehors des semaines « Coup de Cœur » dont les programmes sont ci-dessous ou sur le site internet, nos Centres Familiaux de Vacances sont ouverts pour des séjours en 1/2 pension ou en pension complète (studios à Ascaïn) jusqu'aux dates de fermeture annuelle (9 octobre à Flumet, 14 novembre à Ascaïn). **Tarifs page 30.**

CFV « ERROTA-BERRIA » - ASCAÏN Au Pays Basque 05 59 51 66 00

Semaine estivale du 27 juin au 4 juillet
COMPLET

« Semaine découverte » du 11 au 18 juillet
Encore quelques disponibilités



Nouveauté : « Semaine estivale 2 »
du 25 juillet au 1^{er} août

Avec : une journée à Bilbao en Espagne avec la visite du Musée Guggenheim et la ville martyre de Guernica, montée à la Rhune par le petit train à crémaillère, visite de la cité médiévale de Fontarabie, du Château d'Abbadia sur la corniche basque, Biarritz et Arcangues...



« Semaine traditions du Pays-Basque »
du 1^{er} au 8 août

Une journée dans la Vallée des Aldudes à la découverte de Saint-Jean-Pied-de-Port, des truites de Banca et du fromage d'Urepel, la montée à la Rhune en petit train à crémaillère, la visite de la cité médiévale de Fontarabie, le Musée du Chocolat, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, les villages basques et une soirée basque...

« Semaine couleurs d'automne »
du 23 au 30 octobre

Programme détaillé dans le prochain numéro



CFV « LE MONT-BLANC » - FLUMET En Savoie 04 79 31 71 32



« Semaine la Savoie sans frontières »
du 10 au 17 juillet

Une journée en Suisse et visite du site VerticAlp en empruntant deux funiculaires et un petit train face au Mont-Blanc, une journée au lac Léman avec la visite du château d'Avully et de la cité d'Yvoire, une journée à Pinsot où revivent moulins et forge. En 1/2 journée : le village de Flumet, Les Houches, Megève et un après-midi surprise.

« Semaine la Savoie authentique »
du 17 au 24 juillet

Une journée en Beaufortain à la découverte des villages typiques, une journée à Genève avec visite de la Maison Tavel et du Musée de la Croix-Rouge, une journée en Combe de Chambéry avec visite du sanctuaire de Myans et de la ferme de Formezan, une journée à Chamonix avec visite de l'exposition Louis Chabaud et montée en télécabine à la Flégère pour une vue sur le Mont-Blanc et la Mer de Glace. En 1/2 journée : Flumet et Megève.

« Semaine les secrets de Savoie »
du 31 juillet au 7 août

Une journée en Suisse et visite du site VerticAlp en empruntant deux funiculaires et un petit train, face au Mont-Blanc, une journée en Combe de Savoie avec la visite du sanctuaire de Myans et d'un producteur de vin de Savoie, une journée dans la plaine du grand Genève avec visite d'une brasserie et après-midi au bord du lac du Môle. En 1/2 journée : Flumet, Les Houches et Crest-Voland.

« Semaine la Savoie légendaire »
du 7 au 14 août

Une journée au Salève entre les lacs de Genève et d'Annecy, une journée dans la Combe de Chambéry avec la visite du Moulin à papier de la Tourne et une croisière sur le lac du Bourget. En 1/2 journée : Flumet, Megève, Les Houches, le plateau de Beauregard et Manigod, le Beaufortain et le lac de Saint-Guérin.

« Semaine retour d'alpages »
du 27 septembre au 4 octobre

Programme avec 3 journées d'excursions : autour du lac d'Annecy avec un déjeuner au sommet du Semnoz. Dans le Chablais avec la visite du château d'Avully et une cave. Dans la vallée du Haut-Breda, entre Savoie et Isère, avec la visite des forges de Pinsot. En 1/2 journée : après-midi au cœur de nos villages, la cité médiévale de Conflans et en point d'orgue la fête de la race Abondance à Flumet.

LA GUERRE D'ALGÉRIE



CETTE PIÈCE DORÉE À
L'OR FIN 24 CARATS

0€*
au lieu de
~~24,50€~~

jusqu'au
16/07/2021

- Ø 41 mm - 31g
- Cupronickel doré à l'Or fin 24 carats
- Livrée sous capsule
- Revers : Carte de l'Algérie

+ UN
CADEAU
OFFERT

Avers

Cette magnifique pièce dorée à l'Or fin 24 carats
marque le souvenir des actions militaires.

OFFRE DÉCOUVERTE limitée au 16/07/2021 CETTE PIÈCE OFFERTE

À retourner sous enveloppe affranchie au : Club Français de la Monnaie - 6 rue Anatole de la Forge - 75858 Paris Cedex 17

tresordupatrimoine.fr

Oui, envoyez-moi la pièce **GRATUITE**, dorée à l'Or fin 24 carats, "Opérations pierres précieuses 1959-1960" et son cadeau (limite : 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 6,50€ par :

Chèque à l'ordre du Club Français de la Monnaie

Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° _____

Date de validité _____ Cryptogramme au dos de ma carte _____ (indispensable)

Livraison sous 2 semaines. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 16 juillet 2021.

Envoyez-moi sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à ma pièce, les autres pièces de la collection "Combattants du XX^e Siècle dorés".

Conformément à la loi "informatique et libertés" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site internet. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de cocher ici ou de nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales de vente complètes sur notre site internet tresordupatrimoine.fr. Tous les cartons d'emballage de nos coins sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle "papiers et cartons".

1570610 1117K/P1198

M^{me}/M. _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____ Date de naissance J J/J J/M M|A A|A A

E-mail _____ @ _____

Date J J/J J/M M|A A|A A

Merci de ne rien agraffer ou scotcher à votre bon de commande.

Signature
obligatoire

Club Français
de la Monnaie

Tél. service clientèle : 0892 35 05 22 (v.o.) TTC la minute + prix de l'appel)
RCS Paris B 331 479 287. Offre réservée aux personnes majeures. (+ 6,50€ de frais de traitement).

322/21/C

La Seine-et-Marne : Le musée de Préhistoire d'Île-de-France

Situé à Nemours, en Seine-et-Marne, le musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France présente la Préhistoire du Bassin parisien, des premiers vestiges attestant de la présence de l'Homme, il y a plus de 500 000 ans, à la fin de la période gauloise, dans le dernier quart du premier siècle avant Jésus-Christ.



La réalisation du musée de Préhistoire d'Île-de-France s'inscrit dans une période faste pour les musées (fin des années 70 et début des années 80). Dans les années 60, le musée était perçu comme une institution élitiste contribuant indirectement à une certaine reproduction des inégalités sociales et culturelles. Puis, sous l'impulsion de l'État, on assiste à un réel renversement de tendance : ouverture des premiers écomusées, création du Centre Georges Pompidou à Paris... Beaucoup de collectivités locales se lancent alors dans d'importantes rénovations ou dans des créations d'équipements muséaux nouveaux. Inauguré le 10 janvier 1981, le musée de Préhistoire d'Île-de-France occupe une

place particulière dans cette histoire, car il est alors, hors de Paris, le premier projet de musée pour lequel un bâtiment entièrement neuf est construit.

Le choix du site

En 1972, à l'initiative de Michel Brézillon, alors directeur des Antiquités préhistoriques d'Île-de-France, Étienne Dailly, président du Conseil général de Seine-et-Marne de l'époque, fait adopter la création d'un musée de Préhistoire à Nemours, une ville qui possède d'importants vestiges préhistoriques. Suivant l'esprit de Michel Brézillon, son principal initiateur, le musée se doit d'abord d'acquérir, pour les conserver, des collections et leur documentation – des collections anciennes autant que le produit des fouilles récentes, notamment celles de Pincevent menées par André Leroi-Gourhan, dont l'exemplarité a contribué à la création du musée.

Protéger, conserver et diffuser les vestiges archéologiques

Les objectifs du musée sont fixés par Michel Brézillon : assurer la protection et la conservation des documents archéologiques tirés du sol, les diffuser

auprès des publics et constituer une base de travail pour les chercheurs. Le contexte archéologique régional est celui d'une destruction accélérée des sites archéologiques dont une faible partie seulement peut faire l'objet de fouilles de sauvetage. Dans la région de la Bassée, vaste plaine alluviale de la Seine comprise entre Montereau-Fault-Yonne et Nogent-sur-Seine, on exploite sables et graviers, matériaux dont la demande ne cesse de croître, notamment pour la construction des autoroutes. Des fouilles capitales pour la connaissance des sites sont effectuées dès les années soixante par des associations bénévoles. Il faudra attendre qu'apparaissent un certain nombre de dispositions légales et réglementaires pour protéger le patrimoine enfoui dans le sous-sol et faciliter l'intervention des Services Régionaux de l'archéologie (SRA), qui remplacent les anciennes Directions des Antiquités préhistoriques et historiques.

Un projet scientifique ambitieux

Loin d'être limitée aux seules fouilles de Pincevent, la programmation du futur musée concerne l'ensemble des sites de la Préhistoire régionale. Elle a été conçue par Michel Brézillon et Jean-Bernard Roy, nommé conservateur du futur musée dès 1974 et qui en assurera la direction jusqu'en 2006. Le site de Nemours présente de nombreux avantages. Il est proche des massifs de grès stampiens qui ont abrité des peuplements préhistoriques. C'est un parc boisé de six hectares de résineux et de quelques feuillus (essentiellement des chênes) qui ressemble à un ancien biotope de la fin du Paléolithique récent et du début du Mésolithique.

L'exemplarité de cet espace naturel de référence va favoriser une réflexion sur le rôle de l'environnement paysager dans la conception même du musée et de son architecture.

Une architecture contemporaine

Le musée se situe dans un sous-bois pittoresque aux essences variées – pins, chênes, bouleaux, charmes, noisetiers, acacias... – au milieu de chaos de grès. Dans l'esprit des préhistoriens de l'époque, ce site naturel, qui est une extension sud de la forêt de Fontainebleau, évoque les paysages de la fin de la Préhistoire. Roland Simounet l'architecte a avant tout privilégié l'insertion du bâtiment dans la forêt. Pour cela, il a utilisé la pente naturelle du terrain et adopté le béton brut de décoffrage, dont la texture et la couleur rappellent les grès du parc. Il est ainsi parvenu à créer une continuité entre la construction et le site. Aujourd'hui, le béton patiné se fond avec la végétation qui l'entoure et les rochers millénaires du parc. L'architecture fait également entrer la forêt dans le musée : des patios arborés prolongent le bois environnant, permettant le dialogue entre les espaces boisés intérieurs et extérieurs. Le jeu des transparences ouvre alors le parcours de visite vers l'extérieur. Une seule ouverture dessert le hall d'accueil monumental. De là, une rampe conduit le visiteur vers la salle d'exposition temporaire et les salles d'exposition permanente. Tous les espaces d'exposition sont répartis le long de la pente naturelle du terrain. Ces espaces successifs sont reliés entre eux par des rampes. La lumière naturelle entre de toutes parts : par les grandes baies des façades, les patios-jardins et les baies vitrées du toit. Le jeu des transparences et de la lumière guident le visiteur d'une salle à une autre, au fil de la journée et des saisons.

Une muséographie moderne

Le programme du musée prévoit une visite en deux



circuits parallèles, avec un parcours grand public et un parcours plus spécialisé qui fait écho à la galerie d'étude du musée national des arts et traditions populaires créé par Georges-Henri Rivière et ouvert en 1972. À chacune des quatre grandes étapes chronologiques (Préhistoire ancienne, Préhistoire récente, Néolithique, Âges des métaux) correspondent deux salles et un jardin intérieur avec un choix d'espèces végétales représentant un paysage et un climat possible pour chacune des périodes. Le scénario proposé implique une étroite relation entre cette vitrine du milieu naturel et celles des cultures matérielles dans les salles, avec leurs vitrines murales contenant les objets archéologiques, témoins des activités humaines... L'intégration parfaite des vitrines murales à l'architecture renforce l'unité de cette présentation pour laquelle ne sont utilisés que le gris, le blanc et le noir afin de valoriser les couleurs et patines des pièces arché-

logiques ainsi que l'environnement des patios et du parc entourant le musée. Les grandes et larges baies vitrées, les fenêtres hautes encadrent le paysage comme autant de vitrines, alternant au gré du circuit avec les vitrines contenant les pièces archéologiques.

Sur les traces de nos ancêtres

Le parcours du musée est chronologique. La rampe d'accès aux collections évoque l'évolution de l'Homme, depuis les Australopithèques jusqu'à Homo sapiens. Deux circuits de visite sont proposés au public. Le circuit principal (salles 1 à 7) retrace chronologiquement les traits généraux de la Préhistoire régionale. Il revient sur les méthodes de l'archéologie, le Paléolithique ancien et moyen, le Paléolithique récent, Pincevent, un site magdalénien, la période Mésolithique, le Néolithique, au travers de grands moulages de sols des sites préhistoriques de Pincevent et d'Étiolles, de gravures, de maquettes, de projections audiovisuelles et bien évidemment de nombreux objets, dont une exceptionnelle pirogue monoxyle en pin comptant parmi les plus anciennes embarcations connues à ce jour (7 000 avant J.-C.). Le circuit d'approfondissement (numéroté en bis) comporte quatre salles supplémentaires qui complètent le circuit principal.

Les collections du musée

Les collections archéologiques comptent plus de 2 millions d'objets d'origine

et de nature diverses. Elles proviennent principalement de la région Ile-de-France et des départements voisins. 3 400 objets environ sont présentés dans les collections permanentes ; les autres sont stockés dans les réserves, où ils sont conservés et étudiés. Mise à part la barque carolingienne, ils couvrent la période de la Préhistoire la plus ancienne (le Paléolithique ancien) à la fin de l'époque gauloise (l'âge du Fer). Durant le Paléolithique et le Mésolithique (de 500 000 à 5 100 avant J.-C.), les hommes vivent de la chasse et de la cueillette. Les objets conservés sont donc principalement des ossements d'animaux et des silex taillés. Ces derniers, des bifaces du Paléolithique ancien (d'il y a 600 000 à 300 000 ans) aux petites armatures de flèches du Mésolithique (de 9 000 à 5 100 ans avant J.-C.) évoluent considérablement au cours du temps. À partir du Paléolithique récent (de 40 000 à 9 000 ans avant J.-C.), la panoplie des chasseurs-cueilleurs s'enrichit d'outils en os ou en bois de renne. Les collections du Néolithique (de 5 100 à 2 300 avant J.-C.) sont surtout constituées de poteries, mais aussi de parures, de matériel de mouture de céréales et d'objets en pierre ou en os. Elles sont le reflet du mode de vie des premiers paysans. On entre alors dans la Protohistoire. Les objets les mieux conservés proviennent des sépultures. L'apparition de la métallurgie durant l'âge du Bronze et l'âge du Fer (de 2 300 à 30 avant J.-C.), donne lieu à une grande production d'outils, d'armes et de parures. Certains objets sont fabriqués en série, comme les haches.

Un outil de médiation numérique

Disponible en français et en anglais, un outil de médiation numérique

accompagne la visite du musée de Préhistoire d'Ile-de-France. Il est gratuit et peut être téléchargé depuis GooglePlay et App Store ou bien directement dans le hall d'accueil du musée. Cette application, riche de 400 images, contient deux parcours de visites : l'un consacré aux collections archéologiques, l'autre à l'architecture. Le premier correspond à une heure de visite commentée des salles suivant un ordre chronologique. Le second propose une déambulation de 30 mn dans et autour du musée. Pour une visite plus approfondie des collections, l'application permet de découvrir, sous la forme de fiches, certains objets caractéristiques des grandes périodes de la Préhistoire. Enfin, elle contient un lexique pour aider à la compréhension des termes spécialisés.

Un musée ouvert à la création contemporaine

Lieu culturel vivant et animé par des expositions et des animations en lien avec la Préhistoire et l'archéologie, le musée se veut également un lieu de dialogue ouvert à la création contemporaine. Il a ainsi choisi de créer des liens entre le site, les collections et le domaine de la création contemporaine sous toutes ses formes. Par ailleurs, le musée participe tout au long de l'année aux grands événements nationaux (Journées du patrimoine, Nuit des musées...) et propose une programmation culturelle dense et variée pour tous les publics.

Depuis le 19 mai, la visite du musée de la Préhistoire d'Ile-de-France est de nouveau possible, dans le respect des gestes barrières. La réservation est obligatoire les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fortement conseillée les mercredis, samedis et dimanches.

Maxime Dupin

MINIGUIDE DE L'ANCIEN D'ALGÉRIE

- **Musée de Préhistoire d'Ile-de-France** : 48, avenue Étienne Dailly - 77140 NEMOURS - ☎ : 01 64 78 54 80 - Email : prehistoire@departement77.fr
Le musée est ouvert tous les jours sauf les mercredis et samedis matin : de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 et jusqu'à 18 heures en juillet et août.

- **Site internet** : <https://www.musee-prehistoire-idf.fr/fr>

(Crédit photos : © source internet)

VOS RECHERCHES À CARACTÈRE AMICAL

Cette rubrique **gratuite** et réservée **uniquement** à tous les anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie **adhérents** de la FNACA.

POUR PASSER UNE ANNONCE : la demande doit porter sur une **recherche précise et individuelle**, à l'exclusion des annonces d'ordre général servant à regrouper des militaires d'un même régiment en vue de la création d'une amicale. **Le formulaire peut être téléchargé sur www.fnaca.org, il peut également être rempli en ligne ou demandé à la rédaction du journal** à :

M^{me} Muriel Lefèvre : Tél. : 01 44 62 33 35
courriel : ancien.algerie@orange.fr

Merci d'écrire le plus lisiblement possible ainsi que les noms propres en MAJUSCULES.

POUR RÉPONDRE À UNE ANNONCE : elles doivent être adressées, avec le n° de référence de l'annonce, à la rédaction du journal : M^{me} Muriel Lefèvre - 37-39, rue des Gâtines - 75020 Paris, qui transmettra à l'annonceur. Libre à ce dernier de donner suite ou non.

AVIS DE RECHERCHES

AR.2106/01 - Roger Gladin, rech. Chasseurs Bibes et Delagarde, chef de patrouille MDL Lamoureux et chef de voiture MDL Texier, affectés au 12° RCA à Ben Saoucha du 12/05/1958 au 15/10/1959 - M'Sila - Bordj Bou Arreridj.

AR.2106/02 - Georges Obry, rech. Jobin, Viot, Boyer, Genty, Relave, Bihan, Destré et les Sgts Macé et Gérard, affectés au 1/22° RI à Loudalouze - SP 88423 du 20/11/1956 au 08/01/1958.

AR.2106/03 - Jean-Alain Mest, rech. Martinez (Grenoble), dirigeait la SAS de Sidi-Aïch, affecté au 28° BCA au chiffre confidentiel du 12/12/1959 au 12/12/1960.

AR.2106/04 - Raymond Arcole, rech. Ranavot, DBFM - 14° Cie - Ferme Perret de 11/1960 à 10/1961 - secteur de Marnia.

AR.2106/05 - Tanguy Laurent, rech. renseignements concernant son grand-père James Laurent et/ou

toutes personnes l'ayant connu. Affecté au II/4° RA - classe 58 1/B - SP 86065 - secteur d'Aïn Kerma du 25/09/1958 au 05/09/1960.

AR.2106/06 - Michel Alamercery, rech. Loquen, Chassagne, Albert, Martin et Remazeille, affectés au CIT 160 - 4° Cie - de 05 à 08/1961 - secteur de Béni Messous.

AR.2106/07 - Jean Meunier, rech. Nivois, Guerre, Poite, Busson, Honta, Charrier et bien d'autres camarades du camp Pehau près de Philippeville QG du XXIII° corps d'Armée - général Kergaravat - de 1962 à 1963.

AR.2106/08 - Michel Charton, rech. MDL André Chaume et le 1^{re} classe Gérard Charrier, affectés au 3° RC - 4° escadron de 05/1960 à 03/1961 - secteur El Aricha.

AR.2106/09 - Jean Albert, rech. Michel Tresseyde, affecté au 71° BG - 1^{re} Cie - Algérie de 02 à 10/1959.

CALENDRIER FNACA 2021 : TIRAGE MENSUEL

Gagnez un week-end dans les Centres Familiaux de Vacances de la FNACA !

Pour le mois de **JUIN**, c'est le département du **LOIR-ET-CHER (41)** avec le **N° 118 837**, qui gagne un week-end pour deux personnes à **FLUMET**.

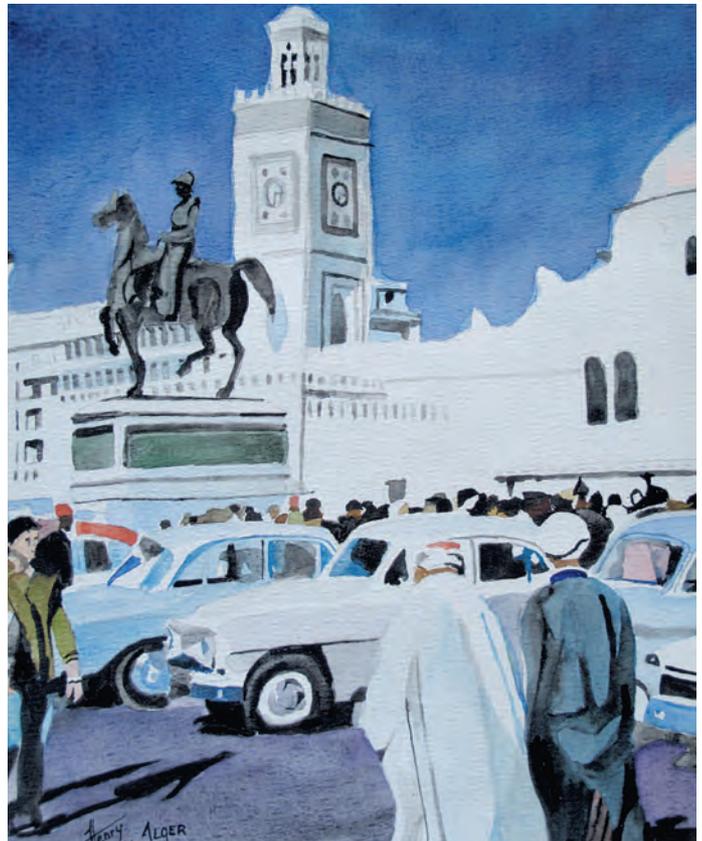
Le **N° 102 635**, du département du **CALVADOS (14)**, gagne un week-end pour deux personnes à **ASCAIN**.

Pour le mois de **JUILLET**, c'est le département du **MAINE-ET-LOIRE (49)**, avec le **N° 96 936**, qui gagne un week-end pour deux personnes à **FLUMET**.

Le **N° 62 658**, du département du **MORBIHAN (56)**, gagne un week-end pour deux personnes à **ASCAIN**.

Pour bénéficier de ces lots, les gagnants doivent contacter Jean Simon trésorier national adjoint de la FNACA, 37-39, rue des Gâtines - 75020 Paris **avant le 31 AOÛT** et transmettre la languette du calendrier où apparaît le n° gagnant.

Après cette date, les lots resteront acquis à la Fédération.



AR.2106/10 - Pierre-Marie Christophe, rech. Sgt Léon Abadie affecté au 45° BAGA à Réghaïa de 1960 à 1962 (cultivateur dans le sud de la France).

AR.2106/11 - Daniel Witrant, rech. anciens militaires (noms oubliés) - camp du Lido à Hussein Dey - 1^{er} peloton du Lt Rapale - 1^{er} escadron de 09 à 12/1960.

AR.2106/12 - Gilles Meynet, rech. S/Lt Cheylan, Cristophard, Lambert ainsi que les autres camarades du 2° peloton, affectés au GT 379 - 2° Cie à Saint-Louis (Oranais) du 01/10/1962 au 12/06/1963.

AR.2106/13 - Marcel Prebende, rech. Gérard Lemarchand (habitait à Caen), détaché du 128° BI - 5° escadron de la 10° Légion Bis de la Gendarmerie mobile - du 02/07/1961 au 21/09/1962.

AR.2106/14 - René Gosset, rech. Jean-Claude Doche, affecté en Allemagne à Bitburg au 481° GAAL en 1959 avant l'Algérie.

AR.2106/15 - Jean-Louis Delecolle, rech. anciens de la promotion 205 « les derniers de Cherchell » - Ecole Militaire d'Infanterie - de 05 à 10/1962.

DRAPEAUX BRODÉS
DÉCORATIONS

MANUFÊTES

490, Allée du Millésime
ZAC "Les Fleurons"
26600 MERCUROL-VEAUNES

Tél. 04 75 08 24 87
Fax 04 75 08 52 74
manufetes@wanadoo.fr
www.manufetes.com

L'actualité philatélique

par Pierre MOLINARI

Prochaines émissions :
 En juin : 1,08 € « **100 ans du code de la route** », 1,28 € « **Elsa Triolet 1896-1970** », bloc rond de 6 X 1,50 « **Sport passion** », carnet de 12 X 1,08 € « **Le Petit Prince** - 75 ans », collector de 8 figurines vendu 12 € « **N7 la route des vacances** », 1,08 € « **Solar Impulse** », 1,50 € « **Expo 2020 - Dubaï** ».
 En juillet : 2,56 € « **Faïences de Gien** ».



Un site à consulter souvent : www.fnacphil.fr

Le site du *Club philatélique*, vous informe sur toute l'actualité du timbre !



DESTIN DE FEMME

Agatha Christie par Marcelle Reitzer



Agatha Christie, née Agatha Mary Clarissa Miller le 15 septembre 1890 à Torquay, est décédée le 12 janvier 1976 à Winterbrook. C'est une femme de lettres britannique ayant également écrit sous le pseudonyme de Mary Westmacott. Élevée dans un milieu bourgeois, la jeune Agatha se trouve vite orpheline de père, développant son aptitude à l'écriture sous le regard bienveillant de sa mère. Infirmière lors de la Première Guerre mondiale, elle apprend l'usage des drogues,

ce qui lui sert plus tard lorsqu'elle publie son premier roman en 1920 « La Mystérieuse affaire de Styles », où apparaît Hercule Poirot. En 1930, un nouveau personnage récurrent, Miss Jane Marple, fait son apparition dans « L'Affaire Prothro », dénouant les énigmes le temps d'un tricot, bien calée dans son fauteuil. Suivant son deuxième mari archéologue lors de ses missions, Agatha Christie y puise l'inspiration pour écrire des intrigues passionnantes se déroulant au pays de la perdue Albion. Un grand nombre de ses écrits ont été adaptés au cinéma, à la télévision ainsi qu'au théâtre. On pourra citer, parmi son œuvre prolifique, « Le Crime de l'Orient-Express », « Mort sur le Nil », « Le Train de 16 h 50 » ou encore « Le Meurtre de Roger Ackroyd ». L'œuvre d'Agatha Christie (66 romans, 154 nouvelles et 20 pièces de théâtre) fait partie des plus lues dans le monde. Elle a été publiée à plus de 2 milliards d'exemplaires et en 57 langues. L'inventivité sans fin de ses énigmes policières lui assurent encore aujourd'hui le statut de référence.

Un monte-escalier à votre domicile !

INFORMATION GRATUITE

- ▶ Quel monte-escalier vous faut-il ? (en fonction de votre domicile)
- ▶ Comment obtenir une sécurité totale ?
- ▶ Les systèmes les plus faciles à installer et à utiliser
- ▶ Les meilleurs investissements et les plus fiables



DEMANDEZ
CE GUIDE
GRATUIT
ET SANS ENGAGEMENT

0 800 58 58 58 Service & appel gratuits

0800 79 410

Poster sans timbrer l'enveloppe à :
Indépendance Royale - Libre Réponse N° 42906 - 87089 Limoges Cedex 9

© media agence. Conformément à la Loi Informatique et Liberté, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire modifier en contactant : cdv@indpendanceroyale.com ou en téléphonant au 0 800 58 58 58. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Indépendance Royale pour la gestion de votre demande. Par notre intermédiaire votre adresse peut être transmise à des tiers. Vous pouvez ainsi recevoir des propositions d'autres entreprises. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel, sur laquelle vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.bloctel.org ou par courrier adressé à la société d'opérateur, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Steno, 10000 Troyes. Photos non contractuelles. PSC - LIMOGES - 440 020036.

BON POUR UN GUIDE GRATUIT

OUI, faites-moi parvenir sans engagement de ma part,
le Guide des Monte-escaliers Indépendance Royale.



Mlle Mme Monsieur

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal [] [] [] [] [] Ville.....

Téléphone 0 [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Bon à envoyer à : Indépendance Royale - Libre Réponse N° 42906 - 87089 Limoges Cedex 9
N'affranchissez pas ce courrier, nous vous offrons les frais postaux

*En fonction de la loi de finance

AA M 110621

PETITE RUBRIQUE

AVERTISSEMENT

Devant le nombre de plus en plus important de livres qui nous parviennent et dans l'impossibilité de les signaler tous dans des délais raisonnables, le Comité de rédaction a décidé de réserver une priorité, dans cette rubrique, gratuite et épisodique, aux ouvrages dont le contenu est en rapport plus ou moins direct avec la guerre d'Algérie ou les combats du Maroc et de Tunisie, écrits par des adhérents de la FNACA. Notre journal tient à préciser qu'il ne porte aucun jugement de valeur sur lesdits ouvrages, pas plus que la FNACA, qui laisse à chaque acquéreur éventuel toute liberté d'appréciation.

LOLA

JE DOIS TE DIRE

Par **Robert et Yann Buffat**



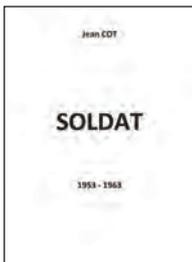
Après le succès de « Lola : l'oiseau sans elle », le duo complice père et fils reprend la plume à quatre mains pour vous offrir la suite des péripéties de la magnifique danseuse lyonnaise : Lola. N'avez-vous jamais eu envie de changer de vie ? Lola, elle, ose bousculer son destin. Après une trahison sentimentale, elle quitte la région avec Romy, sa meilleure amie. La vie étant faite de surprises, les deux copines vivent des aventures extraordinaires. Lors de

leur périple exaltant, elles sont poursuivies furtivement par un inconnu jusqu'à ce que la vérité se révèle. Mais la liberté a toujours un prix...

Roman policier (broché) de 247 pages.
Format papier (15 x 21 cm). Autoédition.

SOLDAT 1953-1963

Par **le général Jean Cot**



Le général Cot a entrepris le récit de sa carrière militaire de son entrée à Saint-Cyr en 1953 à la fin de son service actif en 1994. Ce livre couvre la période de 1953 à 1963, date de son retour d'Algérie : ses années de formation d'officier ; son premier séjour en Algérie comme commandant de la 8^e Compagnie du 153^e Régiment d'Infanterie Motorisé (RIM) dans le secteur de Souk-Ahras (Est-Constantinois) ; son séjour

en France comme commandant d'une compagnie d'instruction de Français dans un Bataillon de Tirailleurs Marocains. Son deuxième séjour dans le même 153^e RIM, à la tête de la 7^e Compagnie, tenant le poste isolé d'Aïn Zana, en avant du barrage électrifié à la frontière tunisienne. Ce récit met en lumière le questionnement des cadres d'active dans une guerre de plus en plus dure, dont les buts sont de moins en moins clairs. La discipline, la solidarité, le courage des appelés, pendant 28 mois, dans une exposition permanente au danger. Ce livre intéressera les anciens combattants d'Algérie mais aussi celles et ceux, des plus jeunes générations, qui connaissent mal cette guerre de huit ans dont on ne disait pas le nom et qui aurait pu se terminer de manière moins ignominieuse.

Livre (broché) de 145 pages dont de nombreuses cartes.
Format papier (21 x 29,7 cm). Autoédition.

Retrouvez en page 30 le tarif de ces ouvrages et le moyen de vous les procurer

COMMANDO 914

➔ **JOURNAL DE MARCHÉ D'UN APPELÉ**
Par **Maurice Ange Lesné**



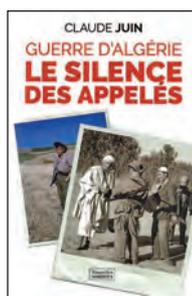
Maurice Ange Lesné, né en décembre 1937, est appelé « sous les drapeaux » en janvier 1958, quelques mois avant que le général de Gaulle revienne aux affaires. Après « les classes » au 2^e Régiment de Hussards à Orléans, il suit une formation qui se solde par deux galons rouges de caporal. Au bout de 15 mois de service en France, ce fils de « Mort pour la France », qui aurait dû en être épargné, est invité à participer à une croisière maritime inédite pour lui :

40 heures de traversée méditerranéenne à bord d'un vieux rafiot, le « Maréchal Joffre », pour gagner Alger où il débarque le 26 mars 1959. C'est ce qu'il voulait pour ne pas être séparé de ses camarades. Il va découvrir alors un pays inconnu et mystérieux avec un certain mélange d'angoisse et de curiosité. Tizi Ouzou, Yakouren... La Grande Kabylie s'ouvre à lui, jusqu'à cet endroit improbable qu'on appellera « 914 », parce que c'est la côte d'altitude mentionnée sur la carte d'État-Major. Il y a là un commando formé à partir du 6^e Hussards, qui prendra le nom de « Commando 914 ». Les commandos sont des unités militaires créées en 1959, justement, pour mener des opérations de contre-guérilla et démanteler les katibas hostiles à la présence française en Algérie. Il s'agissait, dans le cadre du Plan Challe, de mettre sur pied des unités mobiles, souvent hélicoptérées, capables d'exploiter sur le champ des renseignements pour harceler, traquer et mettre hors d'état de nuire les groupes rebelles.

Livre de 470 pages. Format 24 x 16 cm.

GUERRE D'ALGÉRIE LE SILENCE DES APPELÉS

Par **Claude Juin**



Ils furent appelés pour aller « pacifier » l'Algérie et rétablir l'ordre. Or très vite, sur place, les combattants français vécurent une guerre avec ses victimes, dans le quasi silence de la Métropole. Les dirigeants, pendant plus de trente ans, ont dénié la réalité. Après les combats, les appelés gardent un profond ressentiment : avoir été trompés et avoir gâché une partie de leur jeunesse ! Le mensonge d'État laisse de profondes traces collectives et individuelles.

Aujourd'hui encore, le sujet est tabou. Les appelés se sentent isolés, privés et pour beaucoup incompris. Cet ouvrage veut participer à rompre le silence. Par des extraits des carnets rédigés par l'auteur pendant son service militaire mais aussi par les témoignages d'anciens appelés. Écrire et témoigner pour se débarrasser de la peur et de l'ambiance d'un monde de violences faite de tués, de blessés et d'exactions multiples.

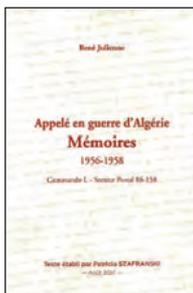
Livre (broché) de 351 pages. Format papier (14 x 21 cm).
Éditeur Nouvelles Sources.

LA FNACA CHEZ VOUS

Page spéciale sur le nouveau
site de la FNACA : www.fnaca.org

APPELÉS EN GUERRE D'ALGÉRIE. MÉMOIRES 1956-1958.

➔ **Commando L. Secteur postal 86158**
Par René Julienne



Texte établi par Patricia Szafranski. Appelé en Algérie le 30 mars 1956 pour y faire son service militaire, René Julienne appartient à la cohorte des deux millions de jeunes français nés entre 1932 et 1943 chargés du « maintien de l'ordre » en Algérie entre 1956 et 1962. Le 12 mars 1956, le gouvernement socialiste de Guy Mollet a demandé et obtenu de l'Assemblée nationale le vote « des pouvoirs spéciaux » de l'Armée, alors investie de plus en plus de pouvoirs, jusqu'à tenus par des civils (Police, justice). En avril et mai 1956, la situation s'aggrave et conduit à l'allongement du service militaire de dix-huit à vingt-sept mois. Les effectifs engagés passent de 200 000 en début d'année 1956 à 400 000 en juillet, au nombre desquels René, libéré le 5 janvier 1958, après vingt-huit mois. Éclaireur de pointe dans le Sud Constantinois, il a donc servi dans l'Armée de Terre à un poste exposé et, dans un espace-temps, marqué par l'intensité des combats de cette douloureuse guerre de décolonisation. Ce cahier offre un feuilletage de la mémoire, les années de guerre, 1956-1958, le temps de la réécriture des Mémoires en 1998, et les trois voyages en Algérie de 2009, 2010 et 2011.

Livre (broché) de 147 pages. Format (14 x 20,5 cm).
Autoédition.

CHRONIQUES D'UNE DRÔLE D'ÉPOQUE

➔ **Par Michel Sabourdy**

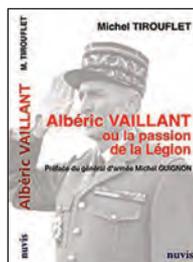


Ces « Chroniques d'une drôle d'époque » sont le récit détaillé du douloureux conflit en Afrique du Nord, accompagné des éléments d'actualité les plus marquants dans les domaines de la politique internationale, de la science, des sports, de la vie culturelle... Au fil des 93 mois de ces pages d'histoire de notre pays, aucun événement important n'échappe à ce gigantesque inventaire. Les bénéfices de ses ventes sont intégralement reversés à notre journal et les chèques doivent être libellés à l'ordre de « L'Ancien d'Algérie ».

Livre de 500 pages. Format 21,5 x 27,5 cm.
JPM Editions.

ALBÉRIC VAILLANT OU LA PASSION DE LA LÉGION

➔ **Par Michel Tirouflet**

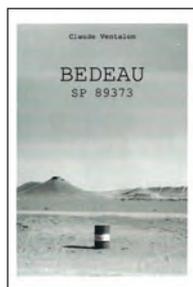


Préface du général d'Armée Michel Guignon. De la Seconde Guerre mondiale à la fin du XX^e siècle, le général Vaillant (1915-2011) a été au cœur de tous les événements de notre histoire. Diplômé de Saint-Cyr, il participe en tant que jeune lieutenant héroïquement aux combats de 1940. Dès 1942, il rejoint la Légion Étrangère en Algérie, combat dans ses rangs pour la Libération en Italie, en France et en Allemagne ; puis il part en Indochine, est affecté aux États-Unis, revient dans une Algérie qui s'est embrasée. L'empire colonial français ayant disparu et les cicatrices de la guerre d'Algérie étant béantes, il organise le rapatriement de la Légion à Aubagne. Mieux, grâce à ses talents de conviction, il la sauve d'une dissolution sérieusement envisagée qui aurait privé l'Armée française de sa composante d'élite. De retour en France, il exerce ses talents au grand quartier général des puissances alliées en Europe et en Allemagne avant de terminer sa carrière aux plus hautes fonctions de l'Armée française et d'être élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

Biographie (broché) de 224 pages dont un cahier de photos. Format papier (24 x 15,5 cm). Éditeur Nuvis.

BEDEAU SP 89373

➔ **Par Claude Ventalon**



Arrivé en mars 1960 dans mon unité après quatre mois à l'EAL de Saint-Maixent, j'ai vécu les dernières opérations du Plan Challe dans mon secteur transformé en quartier de pacification par la suite. Ensuite, j'ai eu en charge sept villages de regroupement tenus par notre unité, la 4^e Compagnie du 8^e Bataillon de Zouaves. C'est cette expérience que j'ai voulu faire partager. J'ai voulu, dans une première partie, expliquer la genèse du conflit en partant de la période coloniale et de la société qui en est née. Ensuite j'ai décrit mon expérience après avoir contacté deux personnes qui ont travaillé avec moi en tant que « Harkettes » et dont le témoignage figure dans le livre.

Livre (broché) de 212 pages dont de nombreuses photographies. Format papier (15 x 21 cm). Autoédition.

AMIS ADHÉRENTS :

SI VOUS AVEZ CHANGÉ DE DOMICILE... NE PERDEZ PAS LE FIL !

Recevez les coordonnées du comité FNACA le plus proche de votre nouvelle résidence, en retournant ce bon dûment complété :

M. (Nom, Prénom) :

Ancienne adresse :

Code Postal : Ville :

Nouvelle adresse, à compter du :

Rue :

Code Postal : Ville :

Pour les abonnés domiciliés à l'étranger, il est possible d'envoyer le journal PAR AVION pour un supplément de 10 € par an.

VOTRE CARTE 2021 EST DANS VOTRE COMITÉ SI VOUS ÊTES ISOLÉ, UTILISEZ CE BULLETIN

d'abonnement à retourner à :

FNACA - 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

NOM : Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Marié Célibataire Veuve d'AC Né(e) le :

Blessé ou malade Pensionné : taux Titre de reconnaissance Carte du Combattant

Ancien adhérent (indiquez le N° de votre carte :) Comité de :

Désire aider la FNACA Nouvel adhérent :

JE RÈGLE PAR CHÈQUE CI-JOINT :

20,00 € (Montant de l'abonnement pour 12 numéros)

N.B. : tous les règlements sont libellés à l'ordre de la FNACA.

Nouvel adhérent parrainé par :

Rappel : le Comité de Rédaction rappelle que les opinions émises dans le présent courrier n'engagent que ceux qui les expriment, et non la FNACA. En outre, il se réserve la possibilité de publier tout ou partie des lettres reçues, selon la place disponible. Les lettres qui sont publiées doivent évoquer un problème d'intérêt général en rapport avec les buts et actions de notre Fédération. Il n'est pas systématiquement répondu aux auteurs de lettres non publiées et les textes ne sont pas restitués.

Un peu de poésie...

Premiers jours de mars 1962, après une perm un peu prolongée, pour la naissance de ma fille, et à la demande pressante de mon capitaine, je prends le chemin de Marseille, terminus « camp Sainte-Marthe ». Bonne nouvelle, la 59 2/C ne repart pas en Algérie. Mais le colonel commandant du camp estimant sans doute que la guerre ne peut pas se terminer sans moi, ne veut rien savoir et m'impose le retour dans mon régiment, le 2^e Régiment de Spahis Algériens. Retour encore retardé faute de bateau, le port d'Oran étant bloqué par l'OAS. Enfin, le 7 mars, embarquement sur le « Commandant Quéré » accompagné de quelques dizaines de bidasses. Étant le margi le plus ancien, je suis « commandant d'armes » ce qui ne veut pas dire grand chose et n'apporte aucun privilège. Mer d'huile, plutôt une croisière qu'une traversée du côté des Baléares car il ne faut pas arriver trop tôt à Oran. Pendant mon absence, le régiment a quitté Aïn Sefra et le Sud Oranais pour s'installer à Marnia. Je dois rejoindre mon peloton qui est installé à la frontière algéro-marocaine, plus exactement à « Zoudj El Beghal ». Ce poste a vu passer pas mal de monde et a déjà été mentionné dans « L'Ancien d'Algérie ». Je m'aperçois que, malgré avoir partagé plusieurs mois avec mes « rombiens », je n'ai pas appris l'arabe, sauf le vocabulaire militaire (chouffe, chibani...). Parce que là, j'aurais compris que ce poste s'appelle Zoudj El « brèle ». Ce qui veut dire « les deux brèles ». Curieux nom, n'est-ce-pas ? Nous vivrons là le 19 mars et l'arrêt des tirs de mortiers venant du Maroc presque toutes les nuits. Nous aurons aussi à déplorer la désertion de quelques-uns de nos spahis, qui n'auront que quelques pas à effectuer pour franchir la frontière. Nous verrons aussi passer les trains chargés de camions Simca (on a gardé les vieux GMC et le Dodge) offerts à l'ALN et qui

reviendront quelque temps plus tard remplis de soldats algériens équipés de neuf. Mais pourquoi les « deux brèles » ? Il y a trois ou quatre ans, lors d'une rando avec mon club de marche, j'ai fait la connaissance d'un monsieur charmant. Au cours de notre conversation, je suis amené à évoquer cet épisode de ma vie, il m'apprend alors être né au Maroc à Oujda, où son père était fonctionnaire. Bien sûr, il maîtrise l'arabe et il connaît très bien la région qu'il a parcourue de long et large pendant sa jeunesse. Il m'a alors expliqué pourquoi ce poste frontière sur la ligne de chemin de fer, reliant Marnia à Oujda, s'appelle ainsi. On aurait fait partir deux mulets, l'un de Marnia et l'autre d'Oujda et on aurait établi la frontière à l'endroit où les deux animaux se seraient rejoints. Ce n'est peut-être pas l'exacte vérité mais c'est certainement plus poétique que la rencontre de deux géomètres et c'est la version que moi je retiendrais.

Albert Flaux
29000 Quimper

Putsch d'Alger

En ce mois d'avril 1961, j'étais, en tant qu'appelé du contingent, affecté depuis un an à la base aérienne de Boufarik en Algérie. Cette base était commandée par un colonel qui avait disparu quelques jours avant ces événements. Son bras droit, le commandant J. F., assurait son remplacement. J. F. était commandant de l'escadre de chasse stationnée sur la base. Il était pilote d'essai, pilote émérite et son charisme le faisait aimer et respecter des militaires sous ses ordres, militaires dont je faisais partie. Le samedi matin, Radio Alger diffusait sans arrêt des airs militaires et bientôt, comme une traînée de poudre, le bruit d'un putsch se répandit. L'après-midi, J. F. nous réunit et il dut user de toute son aura pour convaincre le personnel français d'Algérie, très nombreux sur la base, de rester dans la légalité. Le soir, des armes sont distribuées à tout le monde car le bruit cou-

rait de l'attaque imminente de la Légion Étrangère contre la base aérienne. On nous fit aligner couchés côte à côte sur les chemins de roulement pour répondre à cette possible attaque de l'extérieur. À côté de moi, un adjudant-chef, qui nous avait terrorisés durant nos classes en Allemagne, pleurait. Heureusement, cette Armée d'élite qu'est la Légion s'abstint de nous attaquer ; elle aurait fait un carnage compte tenu de notre faible expérience guerrière et de celle de nos chefs. Le lendemain dimanche, des blindés légers de l'Armée de Terre nous entourèrent jusqu'au soir. De chaque côté des barbelés, on pouvait entendre des allusions à la quille... Des appelés du contingent étaient dans la position de tirer sur d'autres appelés. En fin de soirée, les blindés se retirèrent. Le lundi, un avion Caravelle venant de Paris se posa sur la base, le putsch était terminé, l'heure des comptes était venue. Je restais encore un an en Algérie. Ces deux jours, qui ne furent pas glorieux pour la France, me marquèrent profondément.

Gérard Denjean
10000 Troyes

Hommage à Jean-Claude Carrière

J'ai lu avec intérêt votre article consacré à Jean-Claude Carrière, paru dans le n° 593. En effet, appartenant à la classe 58 1/B, j'ai effectué mes classes au camp de Frileuse (93^e RI) début mai 1958. J'ai ensuite été muté à la musique du 93^e RI à la caserne Charras de Courbevoie début juillet 1958. À compter du 16 juin 1959, j'ai été affecté au 2^e RI en Algérie, dans la ville d'Aumale dans le Sud Algérois, jusqu'à ma démobilisation le 28 août 1960. C'est à Aumale, après environ 2 mois de crapahutage, que j'ai été nommé barman au mess des sous-officiers. Étant accordéoniste, j'avais eu la bonne idée de me faire envoyer mon « biniou » par mes parents, ce qui me permettait de distraire les sous-off lors de leurs repas. C'est à partir de ce moment que j'ai côtoyé Jean-Claude Carrière qui, comme tous ses collègues sous-off, venait se restaurer et s'arrêtait toujours au bar pour boire une « mutzig ». Revenu à la vie civile, un jour de 1962 si mes souvenirs sont exacts, me promenant sur les

grands boulevards à Paris, nous sommes entrés dans une salle de cinéma qui projetait « Le soupirant » de Pierre Étaix. Quelle ne fut pas ma surprise au cours de la projection de voir apparaître Jean-Claude Carrière qui, en plus d'être le coréalisateur du film, participait également en tant que comédien. Par la suite, j'ai suivi son parcours en tant que réalisateur et surtout écrivain. J'ai bien sûr acheté son livre « La paix des braves » qui se déroulait en grande partie à Aumale. Je lui ai écrit à propos de ce livre et il a eu la gentillesse de me répondre. Je n'ai malheureusement jamais eu l'occasion de le rencontrer, ce que je regrette vivement.

Jean Brunet
77330 Ozoir-la-Ferrière

Embuscade

De l'autre côté de la route, il y avait l'autre partie du camp. Sur la façade de la maison qui bordait la route, courait une ligne téléphonique unique, celle de maire de Feriana. C'était tentant. Des pinces crocodile et hop quand le téléphone sonnait chez le maire, il sonnait aussi dans le local des radios. L'interprète était à l'écoute. C'est comme ça que le lieutenant officier de renseignements a appris qu'un groupe devait transiter dans le djebel Semama dans les environs de Kasserine. Aussitôt, départ rapide pour les lieux en question distants de quelques kilomètres. Arrivé au pied du Semama, en formation, le crapahut a commencé, au début dans la caillasse et après dans un bois rabougri et chétif. Nous avons marché deux bonnes heures, sous le cagnard, j'ai pris un coup de pompe, tout flagada, un cachet de sel, un peu d'eau. Pas question de s'arrêter. Sur le coup de 5 heures toujours dans le bois, nous arrivons à l'orée d'une clairière en pente douce, un groupe GV devant le PC bataillon, un autre groupe GV derrière où je suis chargeur FM. Le premier groupe traverse la clairière en diagonale. Le PC s'engage. Des tirs nourris partent de la partie haute de la clairière. Dare-dare, le PC rejoint le premier groupe dans le bois. Le deuxième groupe reste à sa place. À partir de là, c'est terrible, couché dans les arbrisseaux et la caillasse, on ne voit plus personne, des cris,

des ordres, des tirs dans tous sens. Soudain, je vois un fellagha, à une trentaine de mètres environ, qui me fonce dessus. Comme à l'instruction, je me mets sur les coudes et je lâche une rafale de MAT 49 et je roule sur moi-même. J'ai dû le manquer, en revanche, il a bien vu d'où venait le tir, il a arrosé lui aussi. La rafale est arrivée exactement où j'étais auparavant, j'avais de la terre sur le visage. Si je ne m'étais pas déplacé, elle était pour moi. Au bout de dix minutes, c'était terminé. J'ai eu la trouille de ma vie. Quand je me suis relevé, j'ai voulu prendre une cigarette dans ma poche. Je tremblais tellement qu'il a fallu que je m'y reprenne plusieurs fois pour réunir la cigarette et le briquet. Les groupes étaient intacts, le PC bataillon déplorait un blessé grave. Il a pris une balle de 9 mm au ras de la colonne vertébrale au niveau de la ceinture. La balle n'avait pas traversé complètement, elle pointait juste au-dessus du pubis. Il a fallu s'organiser pour le rapatrier. Nous avons fait une civière de fortune en emmanchant des MAS 36 (modèle aussi vieux que nous) par les baïonnettes, des vestes, des ceinturons. Il a souffert le martyr pendant le transport. Parallèlement à ce problème, le lieutenant nous a fait ratisser le secteur pour voir s'il y avait des traces ou des indices. Nous avons trouvé un Arabe mort à quelques mètres de l'endroit où j'ai tiré. Aujourd'hui, je me pose la question est-ce moi ? Je l'ai peut-être touché ? Un sursaut de défense, il a tiré aussi et il s'est écroulé un peu plus loin. J'ai entendu souvent des commentaires sur le tir : « *Moi, je ne pourrais jamais tirer sur un homme* ». En fait, si j'ai tiré, ce n'est pas par esprit guerrier, mais plus simplement, « *c'est lui ou moi* ». On a une fraction de seconde de réflexion et l'instinct prend le dessus. J'ai mis des années pour me libérer l'esprit de ce jour-là.

Henri Gaudet
69126 Brindas

Djanet

Le choc, après des retrouvailles au bout de 58 années d'un camarade avec qui j'ai passé près d'une année à Djanet (Territoire des Oasis, l'oasis la plus au sud du Sahara). Nous n'étions que 7 militaires à vivre

quasiment en autonomie avec, pour toute liaison avec Alger, un avion tous les dix jours (un Nord 2000), nous apportant le courrier et le ravitaillement. On se faisait la « popote » et grâce à un copain, Claude T., qui était boulanger, on a même réussi à faire du pain. Pour se laver, on avait installé un seau avec une ficelle et, pour ne pas gaspiller l'eau si précieuse en cet endroit, on avait creusé une rigole qui amenait l'eau à un pied de tomates qui nous fournissait chaque jour les vitamines dont nous avions besoin. Le climat de cette oasis était très chaud en été, mais avec des températures, l'hiver, assez supportables. Les moments que nous avons passés ensemble ont refait surface, les bons comme les moins bons. Que de souvenirs que nous n'avons pas oubliés, comme si c'était hier. Et pourtant, bien des années se sont écoulées depuis. Peut-être d'autres camarades, qui ont vécu avec moi à Djanet, se retrouveront ?

Émile Truccano
13960 Sausset-les-Pins

Les appelés en Tunisie

Classe 55 2/C. Départ direct début janvier, Marseille, Tunis, bateau de plaisance « Le Président de Cazalet », nous étions mieux que nos camarades en Algérie. Versé au 1/62^e Régiment d'Artillerie au camp du « Bardo ». Il nous arrivait de faire des tirs pour ralentir les caravanes qui transitaient avec l'armement pour l'Algérie. Nous étions ce 26 octobre 1956 entre Tunis et Gafsa et, dans la soirée, nous avons reçu l'ordre d'aller vers Tunis pour délivrer deux camions de permissionnaires qui étaient pris dans les barrages par la population tunisienne qui, elle, attendait les chefs du FLN. (Avion détourné à Alger). C'était une véritable révolution contre la France et contre l'Armée. Nous sommes partis pour délivrer nos copains du côté de « Grombalia ». Moi, j'étais radio dans un véhicule. Quand nous sommes arrivés, les militaires ont enfoncé les barrages, sous une pluie énorme de projectiles. Beaucoup ont eu des blessures corporelles. Pour moi blessé à la face (à l'hôpital Saint-Louis à Tunis) et un séjour au Val de Grâce à Paris, pension 15%. J'ai vu un lieutenant qui, lui, a

perdu un œil. Certains se reconnaîtront s'ils sont encore en vie. 35 ans après, avec mon épouse, nous avons passé 8 jours en Tunisie. Le « Hammamet Hôtel Président » est bien beau. Je suis à la FNACA depuis le début et je la remercie de nous soutenir.

Jan Massignac
24220 Saint-Cyprien

« Le putsch militaire du 21 avril 1961 »

J'ai lu avec intérêt l'article sur le « putsch d'Alger » du 21 avril 1961 », publié dans le n° 594 d'avril 2021. J'étais en Algérie à ce moment-là, dans le Nord Constantinois à Duquesne, dans la compagnie auto du 2/65^e RIMA dont le PC de commandement était, lui, à Texenna, secteur de Djidjelli, commandé par le colonel de Boissieu, gendre du général de Gaulle. Je revenais de permission exceptionnelle en raison de l'état de santé de ma mère. Bordeaux-Mérignac-Alger par avion, puis Alger-Djidjelli en convoi. Le 21 avril, lorsque je suis arrivé au camp, tout le matériel (GMC, 4 × 4, cantine roulante) était déjà prêt à partir pour Alger ! Nous avons très vite compris qu'il s'agissait d'un soulèvement de généraux, aussi nous nous sommes réunis et nous nous sommes informés par nos « transistors » ! Nous avons rédigé une lettre adressée à notre commandant de régiment, en lui signifiant que nous n'obéirions qu'aux ordres émanant du général de Gaulle, et personne d'autres. (...) Dans la nuit du 21 au 22 avril, tout a basculé et nous ne sommes pas partis pour Alger. Je suis de la classe 59 1/C, j'ai fait mes classes à la Braconne, à côté d'Angoulême puis 6 mois à Saint-Maixent-l'École, à la caserne Coiffé où j'ai rencontré mon ami Philippe B. lui, chauffeur du capitaine des sports et moi instructeur FRAC détaché à la section Train pour former les ESOA. Puis en juillet 1960, j'ai été muté au 2/65^e RIMA basé à Duquesne en Algérie alors que Philippe, lui, était muté dans un autre régiment. Et nous n'avons plus eu de nouvelles. 35 ans plus tard, lors d'un voyage en Guadeloupe avec un groupe d'amis de Touraine, un soir à table, je dis à mon voisin que j'avais eu un copain à l'Armée qui était parti dans un autre régiment en Algérie, que je

n'avais jamais eu de nouvelles mais qu'il avait dû avoir un grave accident ? Il s'appelait Philippe B. Et ce dernier de me dire : « Je ne le connais pas mais ma sœur habite près de chez lui à Saint-Gervais ! Je vous enverrais ses coordonnées dès mon retour ! ». Ce qui fut fait et c'est ainsi que, 35 ans plus tard, nous nous sommes retrouvés ! Nous nous sommes revus, avons fait des croisières ensemble et nous étions à fêter ses 60 ans, il y a 22 ans ! Dans ma région, nous étions 5 copains d'Algérie, tous les ans, fin juin, nous nous recevons pour un week-end avec nos épouses ! Mais déjà deux d'entre eux sont décédés, Philippe et Nicole sont venus quelques fois nous rejoindre. Je ne suis jamais retourné en Algérie, ce pays où nous avons connu tellement d'horreurs !

Jean-Paul Couprie
16100 Cognac

Solde sur le barrage

Nous sommes au mois de septembre 1958. Départ pour l'Armée. Affectation dans les Transmissions. Passage par Épinal, Laval, Fontainebleau et départ pour l'Algérie en février 1960. Nous sommes maintenant à Guébar, à 13 km de Bône, en bordure du barrage. Nous occuperons une ferme (30 militaires) pendant 1 an. Je suis affecté au bureau de solde. Distribution de la paye jusqu'à Négrine (980 km) de Guébar. Cette paye sera distribuée toutes les fins de mois. Il est 6 heures, la jeep est très chargée (paye, cigarettes et cirage), 3 militaires et un adjudant-chef. Nous longeons le barrage jusqu'à Tébessa. Que des militaires partout. Arrêt et nuit. Le lendemain nouveau départ, paysages magnifiques. Quelques arrêts en cours de route, ramassage de roses des sables, nuage de sauterelles (arrêt obligatoire). Enfin vers 19 heures, arrivée à Négrine en plein désert, temps très chaud. Accueil de la paye, bon repas et nuit sous la tente. Le lendemain, retour vers Guébar. Les activités reprennent : les gardes, pas de sortie, un bon foyer, une parfaite ambiance. Retour en France au mois de février 1961. Je suis à la FNACA depuis le début. J'ai pu, grâce à votre journal, retrouver un camarade de Guébar, 52 ans plus tard...

Jean Duméril
44800 Saint-Herblain

Nos bonnes adresses

Nos lecteurs trouveront ici l'adresse et les conditions d'acquisition des propositions diverses contenues dans ce numéro :

→ VACANCES - LOISIRS (pages 16-17-18)

Page 16 - 17 : Séjours en France
en pension complète avec excursions

- **Village Club de Noirmoutier :**
du 4 au 11 septembre : 760 €
- **Village Vacances La Forestière à Lacanau :**
du 11 au 18 septembre : 570 €
- **Village Club Carqueiranne :**
du 25 septembre au 2 octobre : 780 €
- **Hyères - Les Palmiers : Club Vacances Plein Sud :**
du 25 septembre au 2 octobre : 890 €
- **Hôtel Delcloy à Saint-Jean-Cap-Ferrat :**
du 2 au 9 octobre : 790 €
- **Village Vacances « Les Heures Claires »**
à Sainte-Maxime : du 10 au 16 octobre : 830 €

Page 17 : Croisières

- **Croisière fluviale à travers l'Allemagne romantique Jardins et châteaux de Franconie à bord de l'élégant Lady :**
du 1^{er} au 9 octobre : à partir de 2 410 €
- **Les archipels méconnus de la Côte Dalmate à bord du Ms Diamond :** du 2 au 9 octobre : à partir de 2 330 €

Page 18 : Centres Familiaux de Vacances Conditions tarifaires 2021

Prix par personne sur la base de deux personnes par chambre

Errota-Berria à Ascaïn - Pays Basque (05 59 51 66 00)

- **Semaine découverte :** du 11 au 18 juillet : 572 €
- **Semaine estivale 2 :** du 25 juillet au 1^{er} août : 572 €
- **Semaine traditions du Pays Basque :**
du 1^{er} au 8 août : 572 €
- **Semaine couleurs d'automne :**
du 23 au 30 octobre : 499 €

Le Mont-Blanc à Flumet - Savoie (04 79 31 71 32)

- **Semaine la Savoie sans frontières :**
du 10 au 17 juillet : 556 €
- **Semaine la Savoie authentique :**
du 17 au 24 juillet : 556 €
- **Semaine secrets de Savoie :**
du 31 juillet au 7 août : 556 €
- **Semaine Savoie légendaire :** du 7 au 14 août : 556 €
- **Semaine retour d'Alpes :**
du 27 septembre au 4 octobre : 499 €

Le CVL est ouvert aux adhérents
37/39, rue des Gâtines - 75020 Paris
du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures



Renseignements - Réservations :
Club Vacances Loisirs de la FNACA
37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS
Tél. : 01 44 62 33 33 - Courriel : cvl@fnaca.org
Courriel Centres familiaux :
cfnaca@wanadoo.fr
Tarifs, conditions générales et programmes
téléchargeables sur www.fnaca.org

→ LECTURE - LOISIRS (pages 24-25)

- **Lola. Tome 2. Je dois te dire...** (par Robert et Yann Buffat). Prix (format papier) : 18 € (+ 3 € de frais de port). Le tome 1 « Lola. Tome 1. L'oiseau sans elle » toujours disponible à la vente au même tarif que le tome 2. À commander chez l'auteur (pour recevoir le recueil dédicacé) : Robert Buffat, 4, avenue Jules Ferry, 38550 Le Péage-de-Roussillon.
- **Soldat. 1953-1963** (par Jean Cot). Prix (format papier) : 20 € (+ 8 € de frais de port). Disponible à la commande chez l'auteur : général Jean Cot, 42, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris.
- **Commando 914 Journal de marche d'un appelé** (par Maurice Ange Lesné). Prix 24 € (port compris). À commander chez l'auteur : Maurice Lesné, Bt 7, appt 48, 90, rue Victor Renelle, 93240 Stains.
- **Guerre d'Algérie. Le silence des appelés** (par Claude Juin). Prix (format papier) : 18 €. Disponible à la commande en librairie.
- **Appelé en guerre d'Algérie. Mémoires 1956-1958. Commando L. Secteur postal 86158** (par René Julienne). Prix (format papier) : 15 € (+ 5 € de frais de port). Disponible à la commande chez l'auteur : René Julienne, 362, chemin de Sainte-Annette, 04800 Gréoux-les-Bains.
- **1954-1962 : Chroniques d'une drôle d'époque** (par Michel Sabourdy). Prix : 39 € (port compris). À commander directement au journal L'Ancien d'Algérie : 37-39, rue des Gâtines, 75020 Paris.
- **Albéric Vaillant ou la passion de la Légion** (par Michel Tirouflet). Prix : 19 €. Disponible en librairie à la commande.
- **Bedeau SP 89373** (par Claude Ventalon). Prix (format papier) : 15 € (+ 6,11 € de frais de port). Disponible à la commande chez l'auteur : Claude Ventalon, 13, rue de Couloubreyt, La Grangette, 07200 Aubenas.

DEMANDE DE DOCUMENTATION

A retourner au Club Vacances Loisirs de la FNACA
37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

Veillez me faire parvenir la documentation :

Centres familiaux de la FNACA

Croisière : laquelle.....

Voyage : lequel

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

LE SITE INTERNET DE LA FNACA

http://www.fnaca.org

Adhérer à la FNACA Avis de recherche Rechercher sur le site

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

ACCUEIL LA FNACA ACTUALITES OEUVRES SOCIALES SERVICE SOCIAL ET JURIDIQUE MEMOIRE ET HISTOIRE JOURNAL DE LA FNACA VACANCES ET LOISIRS

PRESENTATION LINES HISTORIQUES LINE DU MOIS ARCHIVES DU JOURNAL AVIS DE RECHERCHE

L'ancien d'Algérie décembre 2016 L'ancien d'Algérie novembre 2016 L'ancien d'Algérie octobre 2016 L'ancien d'Algérie août-septembre 2016 L'ancien d'Algérie juin-juillet 2016 L'ancien d'Algérie mai 2016

Page 1 sur 91

Fnaca Présentation Adresse de chez vous Réseau Contact

Oeuvres Sociales Présentation du CGOS Réalisations du CGOS Centres Familiaux de Vacances

Service Social et Juridique Nos Services Droit du Combattant Droit des Veuves Droit à Pension Décorations

Mémoire et Histoire Présentation Actualités Chronologie de la Guerre d'Algérie Réalisations

Le Journal de la FNACA Présentation Unes Historiques Une du mois Archives du Journal Avis de recherche

Vacances et Loisirs Présentation Centre Familiaux de Vacances Voyages Croisières

Avez-vous visité le site de la FNACA ? Plus « frais », plus aéré, il offre toujours autant de rubriques diverses qui reflètent l'activité de la FNACA dans tous les domaines. Outre l'historique de l'existence de la Fédération, on retrouvera tous les formulaires spéciaux pour adhérer, rechercher un ami, les pages vacances et, naturellement, les pages d'actualité en attendant le prochain numéro du magazine. Un modeste secteur « vidéo » permet de rendre plus vivantes les actions de nos Comités départementaux... Alors n'attendez plus pour visiter le site de la FNACA !

En un clic !

Plus de 500 numéros de notre journal depuis 1958 ont été numérisés et sont en libre accès, ce qui représente près de 10 000 pages consultables en ligne ! Mémoire-Histoire, géographie de l'Algérie, témoignages les plus divers des acteurs de ces conflits sont accessibles à tous et notamment aux étudiants.

Adhérer à la FNACA Avis de recherche Rechercher sur le site

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

ACCUEIL LA FNACA ACTUALITES OEUVRES SOCIALES SERVICE SOCIAL ET JURIDIQUE MEMOIRE ET HISTOIRE JOURNAL DE LA FNACA VACANCES ET LOISIRS

PRESENTATION CENTRES FAMILIAUX DE VACANCES VOYAGES CROISIÈRES

Centres Familiaux de Vacances

ASCAÏN (Pays Basque) FLUMET (Savoie)

LES ENGAGEMENTS DES CENTRES FAMILIAUX DE VACANCES DE LA FNACA - COVID-19

Les centres familiaux de vacances (CFV) de la FNACA sont ouverts toute l'année pour le plus grand plaisir des adhérents et de leur famille mais également des comités locaux qui organisent de nombreux repas ou séjours en groupes.

Deux formules sont proposées :

- La demi-pension
- La pension complète auxquelles s'ajoute la location de studios tout équipés à Ascaïn

De nombreuses possibilités d'excursions, accompagnées ou libres, sont proposées dans chaque C.F.V. ainsi que des animations de soirées qui en font des lieux de vacances conviviaux.

La nouvelle version du site est consultable via les smartphones.

Viniphile

Votre Cœnologie à domicile



À partir de
2€69
la bouteille **OFFRE DÉCOUVERTE**

À saisir avant le 11 juillet 2021

Votre Excellent BORDEAUX AOC

Plongez au cœur du premier vignoble AOC de France, sa diversité et la richesse de ses terroirs de haute qualité. Un magnifique Bordeaux, sélectionné pour vous par notre comité de dégustation, un vin de caractère qui va faire le bonheur de tous les amateurs, pour toutes les occasions... Excellents moments de dégustation en perspective !

Château GOMBAUDO 2019

- Belle robe sombre aux reflets rubis.
- Élégant, le nez évoque des arômes de chair de cerise et de groseille mûre.
- La bouche est plaisante par sa matière, sa fraîcheur et son grand équilibre.
- Terrine de faisan, bavette à l'échalote, magret de canard, brochettes de bœuf, fromages, fondant au chocolat.

Dégustation : 12 à 13°

Degré : 14 %

A boire dès à présent ou d'ici 3 à 5 ans

2€69 l'unité
pour 24 bouteilles achetées



OU

3€69 l'unité
pour 12 bouteilles achetées



+ LIVRAISON GRATUITE
pour toute commande
Économisez 12€69*



Profitez de votre offre sur www.viniphile.fr
(paiement sécurisé)

Votre code avantage : **W1935**

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE 7j/7 de 8h à 20h

0 892 680 432 Service 0,40 € / min + prix appel

Viniphile

BON DE COMMANDE : à retourner avec votre règlement à Viniphile - BP 60120 - 27120 PACY SUR EURE

W1935 - P0734

OUI, je profite de mon Offre Découverte, Château Gombaudo 2019, et je commande avant le 11/07/2021 :

24 bouteilles à 2€69 l'unité - réf.180595
au lieu de ~~8€00~~ soit 24 bouteilles à ~~21€60~~ **64€56** **-69%**
+ LIVRAISON GRATUITE

OU

12 bouteilles à 3€69 l'unité - réf.180594
au lieu de ~~8€00~~ soit 12 bouteilles à ~~10€60~~ **44€28** **-58%**
+ LIVRAISON GRATUITE

OFFRE LIMITÉE À 24 BOUTEILLES PAR FOYER

IMPORTANT : Livraison par Colissimo pour la France métropolitaine et Monaco exclusivement. Pour la Corse, frais de port majorés de 20€*.

N° Tél obligatoire pour la livraison : _____

Mme M.

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Informez-moi de vos offres internet :

Courriel _____ @ _____

Date de naissance _____ Code porte _____

Je règle aujourd'hui par :

Chèque bancaire à l'ordre de Viniphile-Amis Gourmets

Carte bancaire

N° Carte _____

Expire fin _____ Cryptogramme _____

Date et signature _____

Offre réservée aux personnes majeures - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

«Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire.» Sauf erreurs typographiques. Viniphile LF SAS au capital de 821 840 € RCS Lyon 077 320 133 - APE 526 A - Si malgré toutes nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerions par un autre vin d'une valeur similaire. Photos non contractuelles. Offre valable 1 seule fois et limitée à 24 bouteilles de ce vin par foyer. Pour toute commande de 24 à 48 bouteilles, merci de rajouter 12€80 de frais de livraison. *Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 20€ forfaitaires supplémentaires pour les frais de port même si les 12,80€ sont offerts. Pour toute autre demande, nous contacter. Ce vin est vendu par 6 bouteilles au prix de 53€40 + 12€80 de frais de livraison. Tous nos cartons d'emballage de nos colis sont recyclables et donc à mettre dans votre poubelle «papiers et cartons». En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur bctel.gouv.fr. En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (boîte postale, camping, hôtel, code « armée »...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive du colis. Code Offre WP1294